

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 91 (1983)

**Rubrik:** Chronique archéologique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chronique archéologique

Une partie des articles ci-après, concernant les périodes de la Préhistoire au haut Moyen Age, ont paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie*, 66, 1983, mêlés aux trouvailles des autres cantons.

Nous avons complété cette série par des notices et références concernant les chantiers de fouilles et découvertes relevant de l'archéologie médiévale.

Les trouvailles et sites sont distribués chronologiquement dans les périodes suivantes:

Paléolithique et Mésolithique	<b>P</b>
Néolithique	<b>N</b>
Age du bronze	<b>Br</b>
Hallstatt	<b>Ha</b>
La Tène	<b>L</b>
Epoque romaine	<b>R</b>
Haut Moyen Age	<b>HM</b>
Moyen Age	<b>M</b>
Archéologie préindustrielle	<b>AP</b>
Indéterminé	<b>I</b>

L'emplacement des sites est donné par le numéro de la carte nationale au 1:25 000<sup>e</sup> et les coordonnées kilométriques. Il peut arriver que, pour protéger certains sites, l'emplacement ne soit pas précisé.

Les sites sont présentés dans l'ordre alphabétique des communes, avec indication du district.

### *Abréviations*

MHAVD Monuments historiques et archéologie, Département des travaux publics du canton de Vaud.

- MCAH Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.
- JbSGUF *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'archéologie.*
- CAR *Cahiers d'archéologie romande (Bibliothèque historique vaudoise)* dirigée par Colin Martin.

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par le soussigné.

*D. Weidmann, archéologue cantonal*

AIGLE – District d'Aigle – CN 1284 564 400/129 340

**R-HM** *Chemin du château – Villa romaine et nécropole.*

Des fouilles de canalisations, associées à la réfection de la place devant le château, ont recoupé en mars/avril 1982 des vestiges archéologiques dans le carrefour des chemins de vignes, à cinquante mètres au Sud-Est du château.

Les restes (fondations et niveaux de destruction, tuiles) d'une construction romaine ont été observés dans les coupes du terrain entre 50 et 80 cm sous le revêtement actuel du chemin. La partie principale de cette construction doit s'étendre dans les vignes à l'Est de cet endroit, où des vestiges ont été mis à mal en 1973 par les minages viticoles (renseignements de M. C. Kraege, membre correspondant, Aigle).

L'existence de cette construction romaine était connue, mais son emplacement précis ne l'était pas encore.

Une anse d'amphore à huile de Bétique (Dressel 10), sans estampille, est le seul objet qui est apparu.

Recoupant les ruines de la villa, plusieurs sépultures en pleine terre ont été observées en coupe, orientées Est-Ouest (tête à l'Ouest). Elles attestent la présence d'un cimetière probablement en rangées, remontant au haut Moyen Age, établi comme très souvent dans et aux alentours des ruines d'un établissement romain. Le cimetière s'étendait sans doute plus à l'Ouest en direction du château, mais les travaux viticoles qui ont abaissé le niveau des vignes ont fait tout disparaître sans doute.

Seuls subsistent donc les éléments sous les chemins de vignes actuels, ou sous certaines terrasses à l'Est.

Un seul crâne humain a été récupéré.

Observations et documentation: MHA VD.

ALLAMAN – District de Rolle – CN 1242 520 050/140 220

**M** *Château – Vestiges de l'ancien château et de dépendances.*

Des travaux de canalisation et la pose d'une citerne ont eu lieu en octobre 1979 et au printemps 1982, aux abords du château d'Allaman. Les excavations ont été l'objet d'une surveillance archéologique.

Dans la cour, délimitée par les deux ailes du château actuel, trois massifs de maçonnerie épais de 2,80 à 3,20 m ont été recoupés par les tranchées. Ces murs sont en petit appareil de boulets liés au mortier de chaux. Leur orientation est conforme à l'aile méridionale du château actuel. Les graviers naturels se rencontrent à 70 cm sous la cour; ils sont recouverts à l'intérieur de l'ancienne construction par un remblai où prédominent les restes de maçonnerie démolie, de tuiles et de nombreux charbons de bois.

Il s'agit certainement des fondations du château médiéval cité au XIV<sup>e</sup> siècle et incendié par les Bernois. Les données actuelles sont insuffisantes pour en dire davantage du plan possible de ce monument.

Plus au Nord dans la cour, d'autres fondations ont été relevées en 1979 et 1982, moins importantes que les précédentes. Il s'agit des soubassements arasés d'un rural et de ses dépendances figurant sur les plans cadastraux de 1745 et 1841. Aucun élément n'est apparu au Sud du château, dans les terrasses, hormis des remblais.

Investigations: O. Feihl (1979). Archéotech, F. Christe (1982).

Documentation: Allaman, château, cour. Relevé des maçonneries situées dans des sondages effectués par le Service des eaux d'Allaman en octobre 1979, par O. Feihl.

Château d'Allaman. Projet de fouille de la cour. Archéotech, 2 février 1982, par O. Feihl, F. Christe, J. Morel.

Château d'Allaman. Fouille de la citerne et des canalisations. Rapport de surveillance. Mars à mai 1982, par Archéotech, F. Christe, mai 1982.

Rapports déposés aux MHA VD.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1165 570 300/194 200

**R** *Les Joncs – Nécropole romaine.*

La réalisation d'un vaste projet touristique, à l'endroit de l'ancien port romain d'Avenches, a nécessité toute une série de recherches archéologiques. Les fouilles ont été conduites par F. Bonnet, sous mandat de la Section vaudoise des Monuments historiques et archéologie à partir de 1978. Les trois premières campagnes, de deux ou trois mois chacune, avaient permis d'étudier les installations portuaires de l'antique cité d'*Aventicum*. Les principales conclusions sur ce sujet sont résumées par F. Bonnet dans: *Archéologie suisse*, 1982. 2, p. 127-131.

Durant l'année 1982, deux nouvelles campagnes de fouilles ont été entreprises le long de la route romaine reliant l'ancien port et la ville d'*Aventicum*. Lors de la campagne du printemps (mars-avril), les bords de la route ont été explorés sur une longueur de 100 m. A cette occasion, une petite surface rubéfiée de 2 m de diamètre fut mise au jour à l'Est de la route. Il s'agit probablement des restes d'un foyer de crémation à mettre en rapport avec la nécropole toute proche.

Les fouilles de l'automne (septembre-octobre) étaient consacrées au début de l'étude d'une nécropole, sise à l'Est de la route romaine, à 100 m environ au Sud du port proprement dit. L'endroit, repéré en 1981, se révéla d'emblée d'une richesse exceptionnelle. Sur les quelque 50 m<sup>2</sup> fouillés systématiquement, on a découvert 18 tombes à incinération, de même qu'une surprenante tombe à inhumation.

On a découvert, entre autres, la tombe d'un charpentier naval dotée d'un dépôt funéraire sans précédent pour notre région. A côté des os calcinés de cet artisan, tout son outillage avait été déposé. Les outils sont en très bon état de conservation: une scie en fer, de 60 cm de longueur; une herminette et un ciseau également en fer, ainsi qu'une clé. Le tout était placé dans un coffret de bois dont nous avons retrouvé l'armature métallique (plaques rivetées et charnières). En plus de ces objets, on avait offert au défunt une monnaie de bronze, une perle en verre et 15 à 20 vases dont plusieurs en terre sigillée, importés du Sud de la Gaule et datables de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.

Les autres tombes sont dans un état de conservation très variable, elles ont souvent été endommagées par les travaux agricoles modernes. Parfois, l'urne a été retournée et brisée par le soc de la charrue; dans d'autres cas, c'est le dépôt funéraire, placé au-dessus de l'urne, qui a été emporté quelques mètres plus loin par les machines. Ces accidents empêchent souvent de reconstituer chaque tombe dans son ensemble et de tirer certaines conclusions relatives à la situation sociale du défunt. Cependant on peut observer que dans l'un ou l'autre cas les os ont été simplement posés dans une petite fosse en pleine terre, sans urne, avec les restes du foyer et seulement un ou deux vases en offrande.

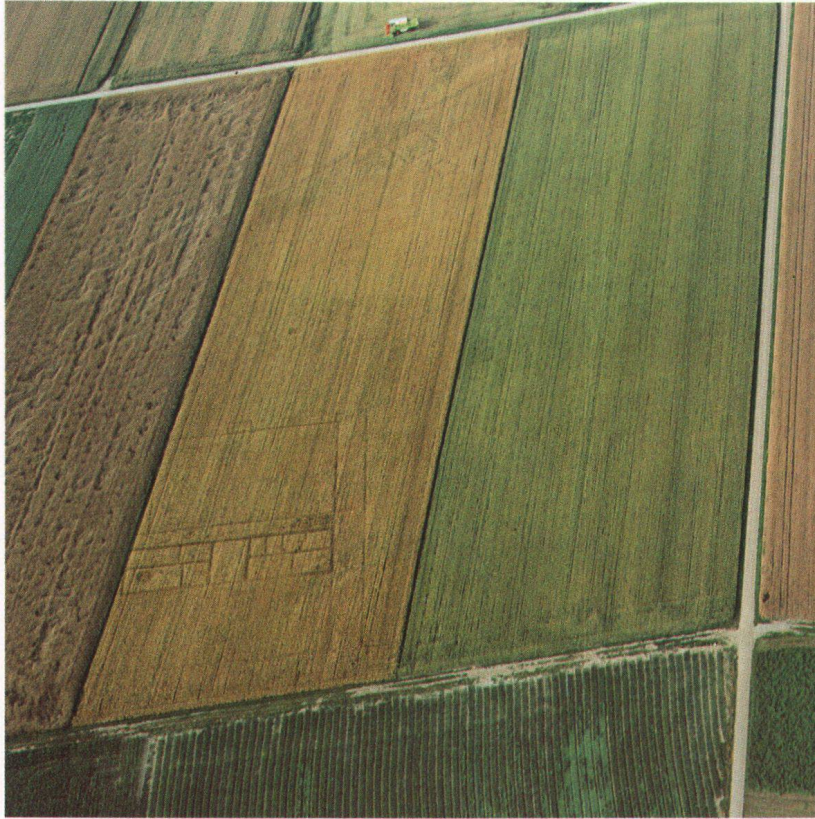
La seule tombe à inhumation mise au jour est assez particulière: elle comprenait le squelette extrêmement fragile d'un bébé de seulement 25-30 cm de long. Il s'agit probablement de la sépulture d'une mère morte en couches.

Toutes les tombes à incinération peuvent être datées de la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.; l'inhumation est plus tardive (elle a détruit des incinérations), mais n'a pas encore pu être datée. Les fouilles se poursuivront en 1983.

*Germain Delley*

Documentation et objets: Fondation Pro Aventico, Avenches. Musée romain, Avenches.

Voir: *24 Heures*, Lausanne, 5.11.82. *La Liberté*, Fribourg, 5.11.82. *Tribune de Lausanne*, Lausanne, 5.11.82. *La Suisse*, Genève, 5.11.82.



*Yvonand – Mordagne.  
Villa romaine, annexe du bâtiment principal.  
Plan oblong et cours à portiques. Blés à maturité, le 15 juillet 1982.  
(Photographie MHA VD.)*

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1185 570 300/193 280

**R** *Pré Raclos – Route romaine.*

A l'occasion de la mise en place d'un collecteur d'eaux usées, des sondages ont été organisés du 8 au 24 septembre 1982 pour vérifier la présence d'une nécropole au croisement de la route du port romain et de la voie ferrée.

L'attention des archéologues avait été attirée en 1874 déjà lors de la construction de la voie ferrée. A cette occasion, on découvrit à l'Ouest de la route romaine une nécropole mixte (plusieurs incinérations et deux inhumations) à très faible profondeur et, par conséquent, très endommagées par les travaux des champs. Une autre fouille, entreprise en 1889, à l'Est de la route romaine, semble être restée sans résultats.

La zone menacée par le collecteur d'eau se situait à l'Est de la route romaine et croisait en partie la région fouillée en 1889. Les recherches de septembre 1982 permettent d'affirmer que la nécropole se limitait à la bordure Ouest de la route romaine. Si quelques rares fragments de céramique furent découverts à l'Est de la route, aucun reste de tombe ne fut mis au jour. Cependant, une coupe à travers la route romaine permit de l'étudier à cet endroit. On y découvrit pour la première fois deux états successifs qui ne sont malheureusement pas datables, les très rares fragments de céramique découverts dans les matériaux de la route ou à ses abords étant atypiques.

La première route fut partiellement détruite par un ruisseau qui l'éroda en bordure puis laissa un dépôt de sable. La deuxième route construite au-dessus de l'ancienne fut rechargée. Elle se composait d'un lit de galets, renforcé dans les bords, sur lequel on avait placé une couche de gravier gris. Les matériaux de recharge consistent en un gravier jaunâtre (calcaire assez semblable à la pierre jaune de Neuchâtel, utilisée pour la construction d'Avenches) concentré dans les bords, alors que le centre de la route fut plutôt rechargé avec du sable mélangé à un peu de gravier. Cette réfection est d'une épaisseur de 10 à 15 cm.

A l'Est de la route, un petit fossé parallèle était encore en place; il est comparable à celui découvert de part et d'autre de cette même route dans la région du port romain. A l'Ouest, le bord de route ayant été détruit par la mise en place de la voie ferrée, ni bord de route ni fossé n'ont été retrouvés.

*Germain Delley*

Investigations: G. Delley – MHA VD.

Documentation et objets: Fondation Pro Aventico, Avenches. Musée romain, Avenches.

AVENCHES – District d'Avenches – CN 1165 570 350/195 050

**HM** *Lac de Morat – Pointe de lance en fer.*

Lors des travaux de construction du nouveau port de petite batellerie d'Avenches, au lieu-dit l'Eau Noire, une pointe de lance en fer a été mise

au jour par dragage du fond sablonneux (fig. 1). Cet objet a été restauré par les soins du Musée romain d'Avenches. La pointe est longue de 41 cm. Elle est constituée par une douille conique qui se prolonge jusqu'à l'extrémité de la pointe, sous forme d'une arête arrondie. Les ailerons sont très corrodés, et il est probable que dans un état primitif la forme était plus large.

Une longue soudure ferme la douille (voir dessin). L'extrémité inférieure de la douille est renforcée par deux anneaux en bronze. L'anneau supérieur est de section semi-circulaire, aplatie; l'anneau inférieur est tronconique, incisé d'une dizaine de stries parallèles. Quelques traces montrent que ce traitement de la surface se poursuivait sur la partie de la douille en fer comprise entre les deux bagues. Cette zone est lacunaire, et aucune trace de fixation de la hampe par une goupille ou un clou n'est observable.

La douille contient quelques restes très écrasés du bois de la hampe, déterminé comme étant du frêne (*Fraxinus Excelsior*) par F. Schwein-gruber, de l'Institut fédéral de recherches forestières de Birmensdorf. Pour ce qui concerne la datation, nous constatons que des formes analogues apparaissent à la fin de l'époque impériale et au haut Moyen Age dans les régions alémanes (voir: R. MOOSBRUGGER, *Die Schweiz zur Mero-wingerzeit*. Berne 1971. Volume A, p. 88; volume B, Taf. 14, 30-32).

Objet: déposé au MCAH.

BAULMES – District d'Orbe – CN 1182 529 750/182 750

**Ha** *Trouvaille isolée.*

Une pendeloque hallstattienne en bronze, en corbeille (fig. 2) a été découverte lors de prospections de surface, en juin 1981. Cette trouvaille a été faite à proximité d'un camp retranché protohistorique, au-dessus du village de Baulmes (voir: W. DRACK, *Anhängerschmuck der Hallstattzeit aus dem schweizerischen Mittelland und Jura*, dans *JbSGU*, 53.1966/67, p. 49).

Découverte: H. Pawelzik.

Objet: MCAH.

COPPET – District de Nyon – CN 1281 504 060/130 140

**M** *Eglise et ancien couvent – Investigations archéologiques.*

Un projet de restauration du temple prévoyant un chauffage par le sol a eu pour conséquence l'exploration archéologique du sous-sol en 1981 (rapport de l'Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, du 31.8.1982, par P. Eggenberger. Coppet – Eglise – les investigations archéologiques en 1981).

Des restes d'habitations privées antérieures à l'église ont été attestés. Ces constructions dessinaient un parcellaire urbain aligné au long de la

Grande Rue. Pièces et ruelles ou passages y alternent; les niveaux de circulation s'étagent en direction du lac suivant la pente des formations fluvio-lacustres. Aucun foyer ni aucune cave n'ont été observés. Si les bâtiments civils ont été arasés à l'emplacement de la construction de l'église, des éléments des habitations ont été intégrés dans les bâtiments conventuels qui l'accompagnaient (Rapport W. Stöckli. 5 juin 1974. Coppet. Ancien couvent des Dominicains, et rapport P. Eggenberger. 9 janvier 1981. Coppet. Vieux couvent).

L'église et le couvent ont été fondés vers 1490. Un changement de parti a été observé dans le chantier de construction. Les fondations d'une première église à chœur polygonal étaient déjà partiellement en place, perpendiculairement à la Grande Rue, quand on a décidé de faire glisser l'implantation générale de quelques mètres en direction du lac. La position du chœur s'est trouvée ainsi reportée à une travée de distance du chœur primitif, et la nef légèrement raccourcie du côté Jura (fig. 3).

Une annexe affectant la forme d'une tour, mais qui n'a pas joué le rôle d'un clocher, et apparemment sans fonction défensive, a été érigée contre le mur Nord de l'église, à la hauteur du chœur.

Des chapelles ont été adjointes ultérieurement au flanc Sud de la nef, réemployant les contreforts externes de l'église comme division.

Le couvent n'a été utilisé comme tel que quarante-cinq ans au plus avant la Réforme. Durant ce laps de temps, de nombreuses sépultures ont été mises en place dans la partie de l'église accessible aux laïques, certaines sont en relation avec des chapelles ou des autels. Il s'agit de tombes de donateurs et de leurs familles, grâce auxquels l'ordre mendiant des Dominicains pouvait exercer ses activités. Quelques sépultures au Sud de l'église, mises en place avant les chapelles, attestent l'existence d'un cimetière extérieur avant la Réforme. Les inhumations se sont poursuivies dans l'ensemble de l'église après la Réforme, mais en moins grand nombre que précédemment.

D'après P. Eggenberger

Investigations: Atelier d'archéologie médiévale – P. Eggenberger.

Documentation: Rapports déposés MHA VD.

CRISSIER – District de Lausanne – CN 1243 534 200/156 280

**R** *Villa romaine de Montassé.*

La réalisation du plan de quartier affectant le site de la villa romaine a pris fin en 1982. Le plan (fig. 4) représente notre connaissance actuelle de l'organisation générale, avec quelques modifications par rapport à la mise au point publiée par C. Rapin dans *Etudes de lettres*, Lausanne, 1982. 1, p. 39-47. Seuls les points vérifiés par les investigations récentes ont été reportés sur le plan général.

Le corps central de la villa (ABD) ne présente rien de très nouveau. L'existence d'un réseau de drainage assainissant la fondation posée dans le terrain argileux a été mise en évidence; il est constitué par des fossés

remplis de cailloux (fig. 5). Un de ces réseaux reprenait les eaux de la cave (F) et du portique (B).

Au Sud-Est du portique (fig. 4, I) sont apparus les fondations et le sol à demi enterré dans la pente d'une vaste pièce de 8,50 m sur 8,50 m, construction annexe au corps central.

Plusieurs murs de plan désordonné, à la périphérie de la villa (Z, M, G, et sous l'angle Sud-Est de la construction A), peuvent être interprétés maintenant comme des murs de retenue des terrasses créées aux alentours de la villa. En A, nous avons même la trace de deux systèmes de terrasses successives.

La cave en molasse (fig. 4, F, fig. 6 et 7) a été fouillée complètement en 1980-1981, puis remblayée au terme des investigations. La cave mesure 6,50 m sur 6,90 m; elle est conservée sur une hauteur de 1,60 m environ. Elle est excavée dans le terrain morainique. Ses murs sont élevés en blocs de molasse posés de chant (orthostates). Les parois reposent sur une fondation en blocs de molasse également, faisant un ressaut vers l'intérieur de 30 cm environ. Cette base montre les traces symétriques à l'Est et à l'Ouest de poteaux verticaux supportant une poutre médiane, Est-Ouest, laquelle supportait à son tour les solives d'un plancher.

La base d'un pilier central a été découverte au milieu de la cave. Une rangée de gros galets alignés selon le même axe figure un dispositif de soutènement ultérieur. Des traces d'un encadrement de porte en bois ont été également découvertes au débouché de l'escalier d'accès dont les marches sont aussi en molasse. Des trous de louve et de levier se lisent sur la plupart des blocs de molasse, qui ont été ravalés après leur mise en place.

Un soupirail a été ouvert en un second temps dans le mur méridional. La cave a été remblayée à l'époque romaine. Le remblai contenait de nombreux restes de construction, dont des peintures murales et un denier d'argent d'Auguste.

Fouilles 1980-1982 et documentation: P. Sala, M. Klausener – MHAVD.

Objets: seront déposés au MCAH.

CRISSIER – District de Lausanne – CN 1243 533 200/157 100

**HM** *Croix de Péage – Nécropole.*

Une sépulture avait été découverte en 1959 à cet emplacement (Rapport de l'archéologue cantonal, dans *RHV* 1960, p. 192), en bordure d'une terrasse, configuration qui favorise généralement l'installation des nécropoles du haut Moyen Age.

Deux projets de construction dans le voisinage ont requis en 1982 l'exécution de sondages et de contrôles de terrassements, qui se sont révélés négatifs sur le plan archéologique.

Néanmoins, les limites possibles de la nécropole, qui doit être modeste, ont pu être précisées à cette occasion.

Observations et documentation: MHAVD.

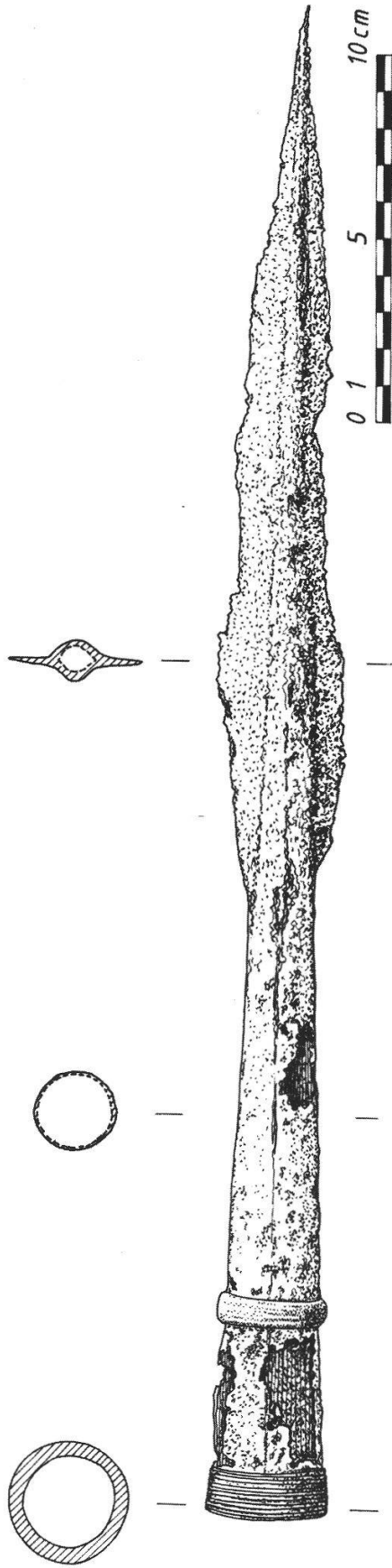


Fig. 1. *Avenches* — *Port de l'Eau Noire*. *Pointe de lance*.  
(Dessin M. Klausener.)

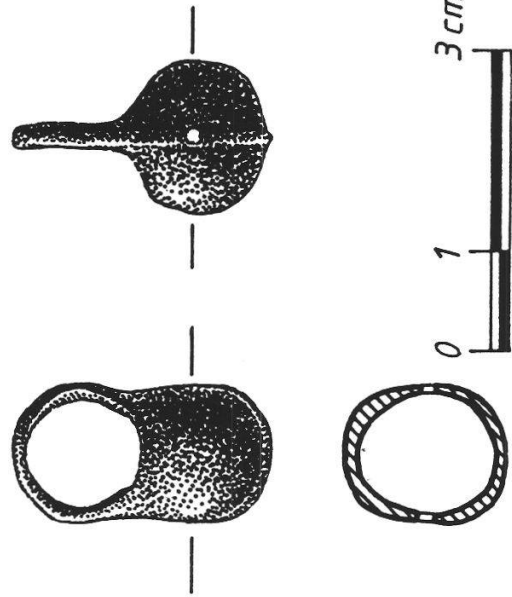
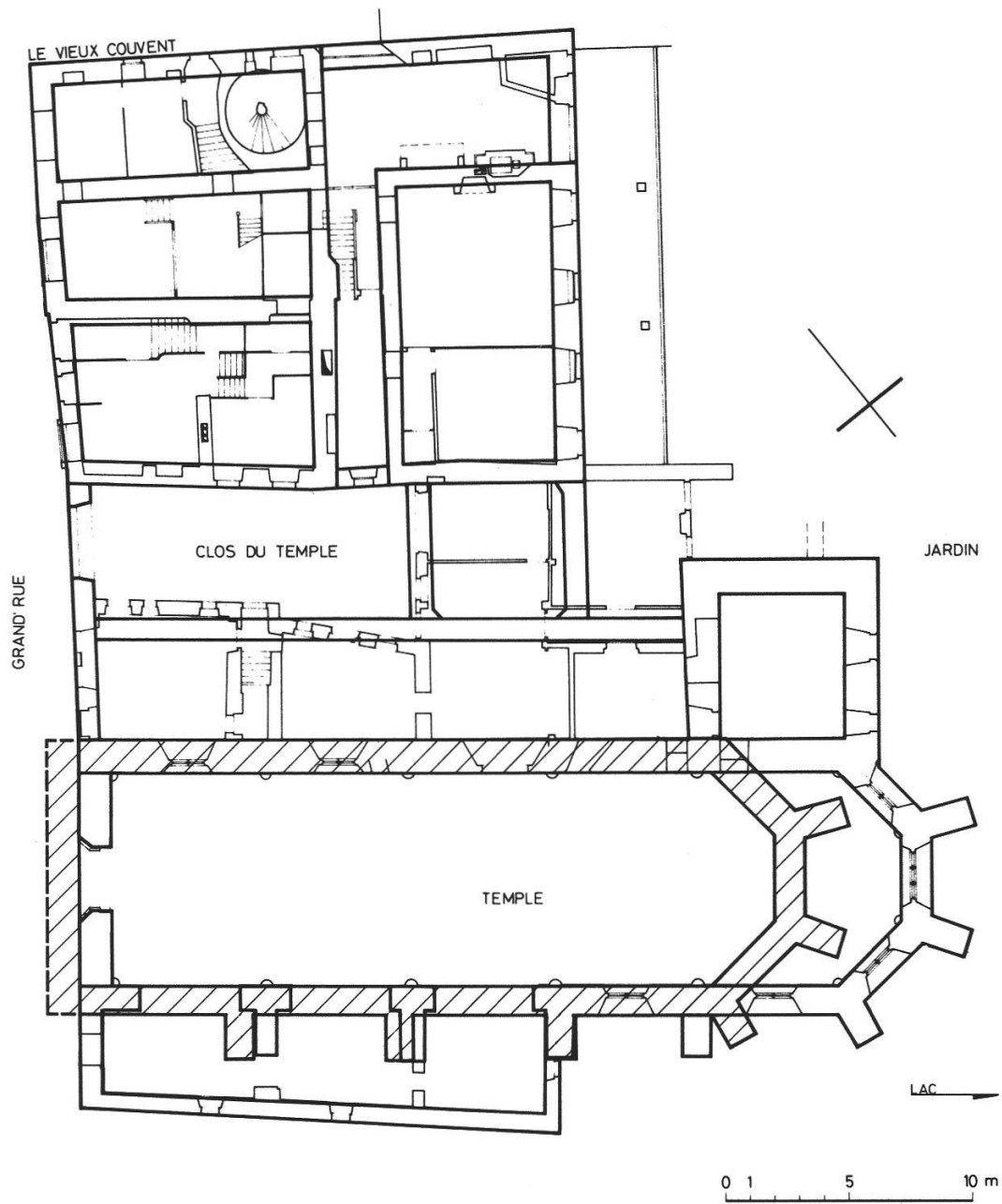


Fig. 2. *Baulmes* — *Pendeloque ballstättienne*, échelle 1:1.  
(Dessin C. Grand.)



*Fig. 3. Coppet – Fouilles de l'église en 1981. Plan de l'église (XV<sup>e</sup> s.) et de l'ancien couvent. En hachuré: premier état des fondations.  
(Dessin F. Wadsack et M. Mir.)*

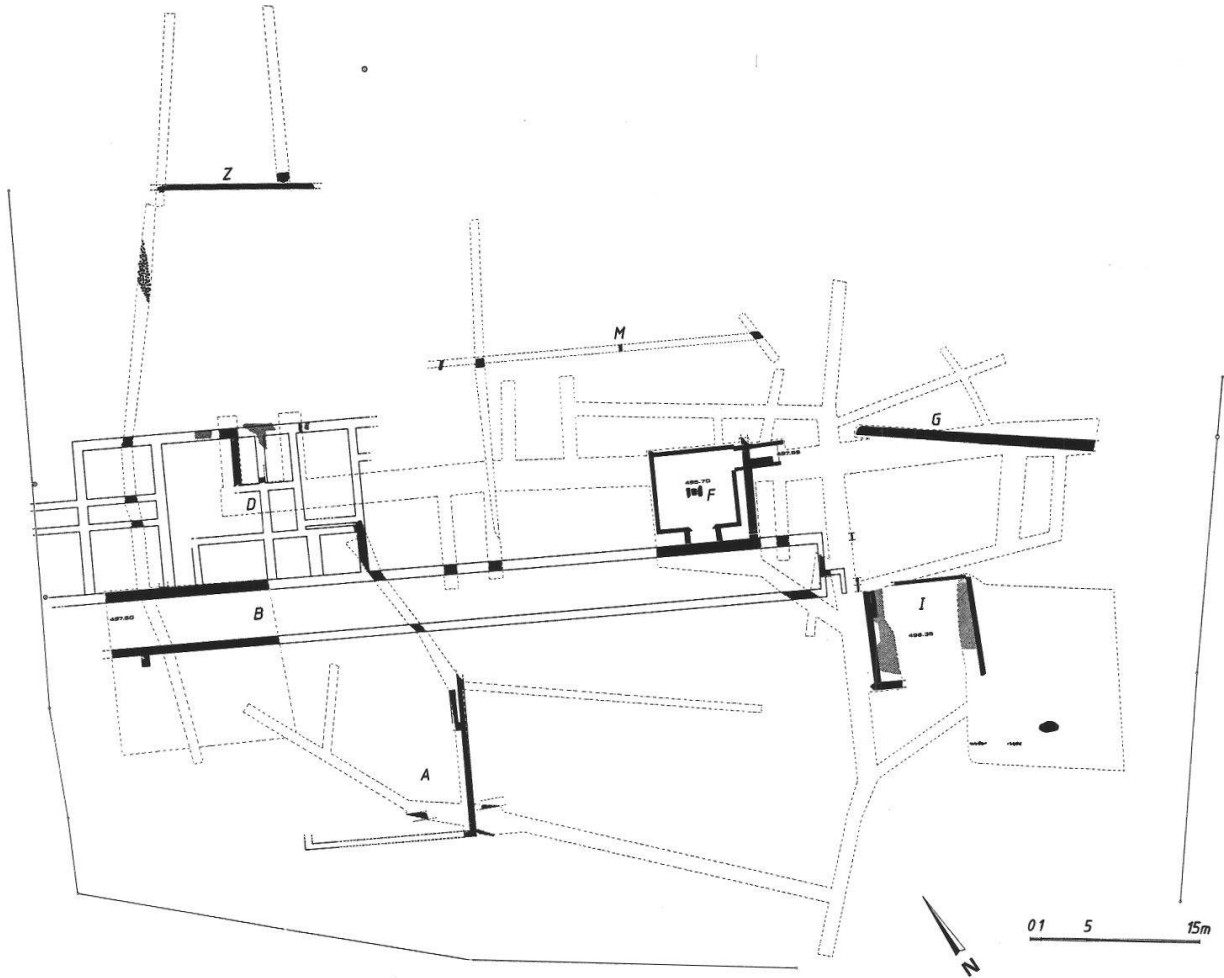


Fig. 4. Crissier – Villa romaine de Montassé. Plan général.  
 Traitillé: limites des observations.  
 En noir: maçonneries confirmées en 1980-1982.  
 En trait: maçonneries vues dans les investigations antérieures.  
 (Dessin M. Klausener.)

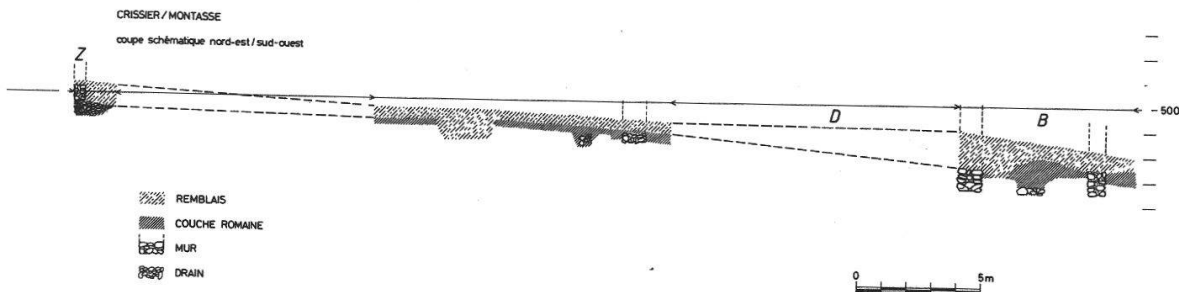
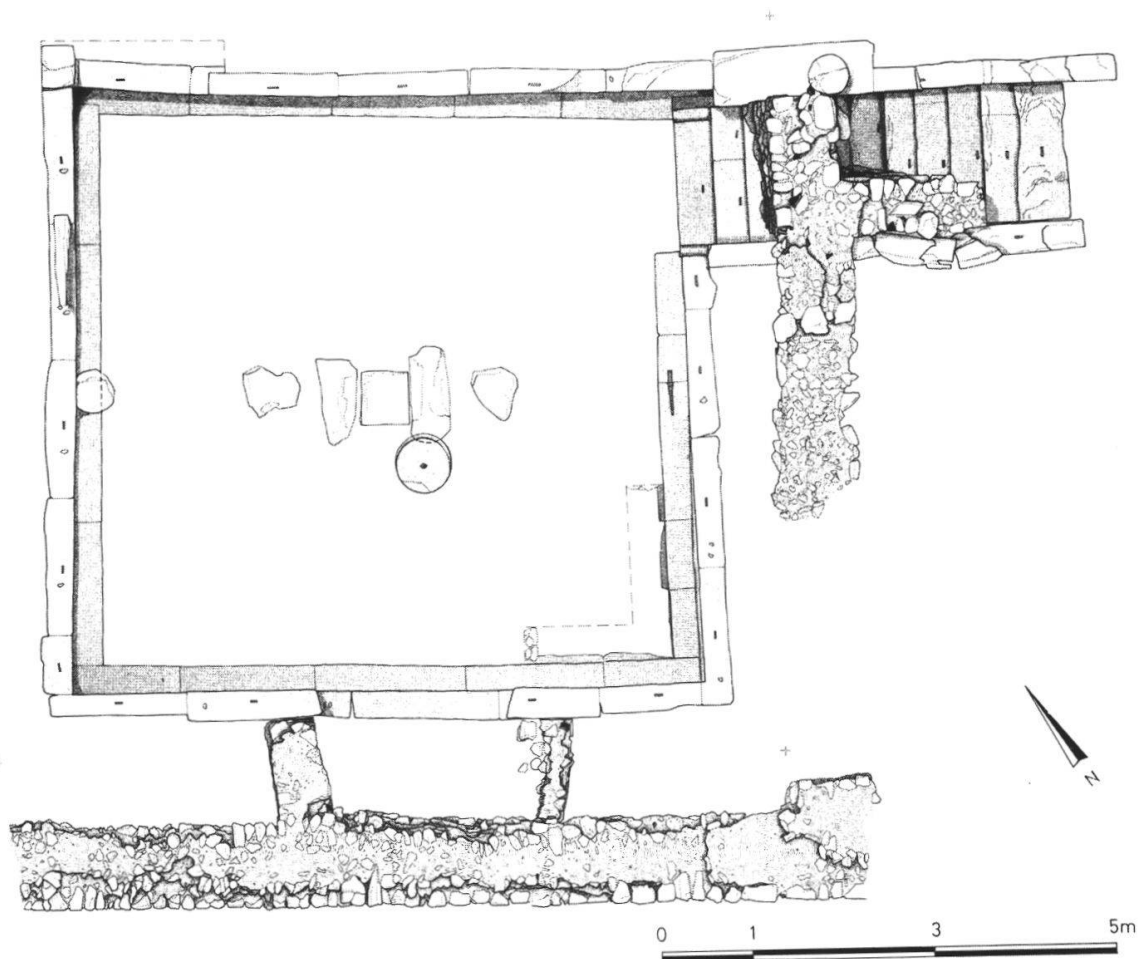


Fig. 5. Crissier – Villa romaine de Montassé.  
 Coupe schématique Nord-Est – Sud-Est au travers du corps central.  
 (Dessin M. Klausener.)



*Fig. 6. Crissier – Villa romaine de Montassé. Plan de la cave en molasse.*  
(Dessin M. Klausener.)



*Fig. 7. Crissier – Villa romaine de Montassé.*  
*Vue de la cave en molasse pendant la fouille.*  
(Photo F. Francillon.)

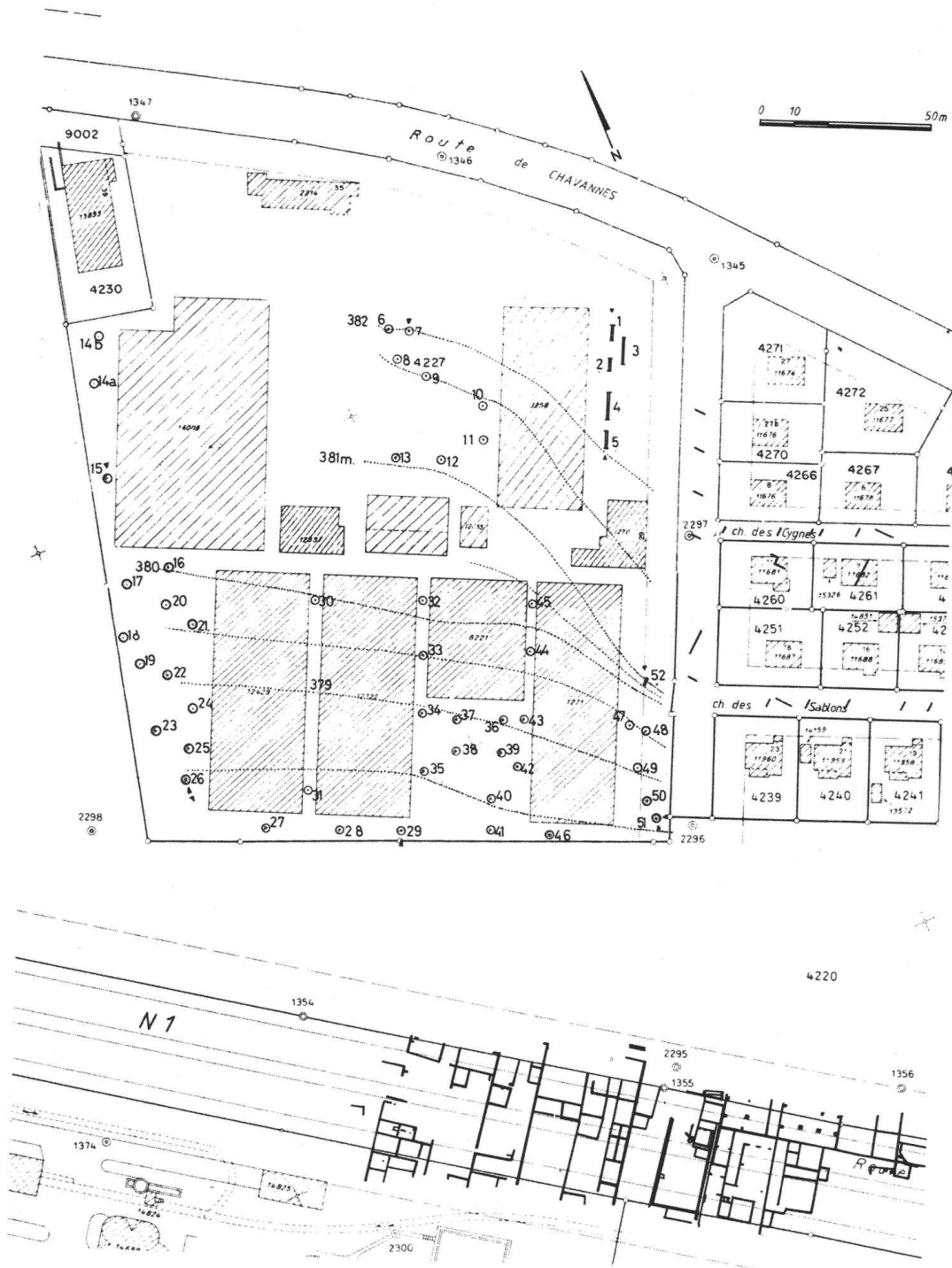
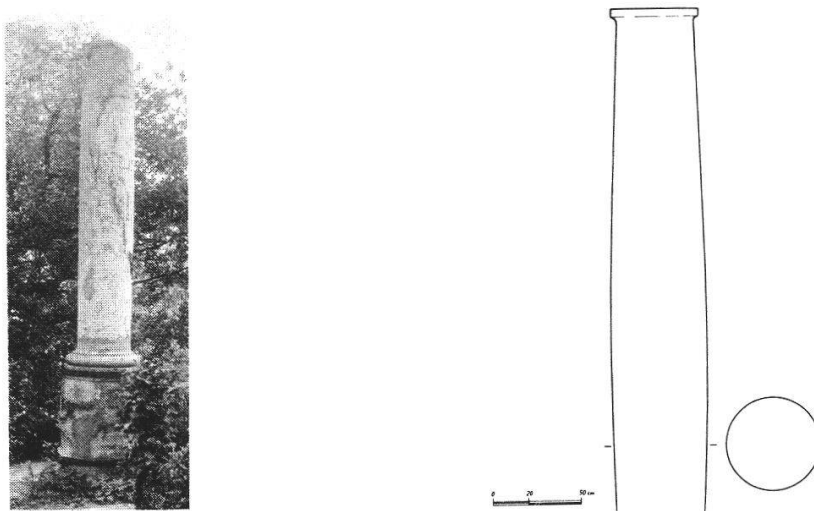


Fig. 8. Lausanne - Vidy Ouest, sondages 1982.  
 Topographie de la base des niveaux archéologiques romains.  
 Sondages 1-5: reste de constructions.  
 En hachures: extension du quartier sur la terrasse de 10 m.  
 (Dessin M. Klausener.)



*Fig. 9. Lausanne – Ch. du Petit-Château:  
Le Jardin – Colonne romaine provenant d'Avenches.  
a) Le monument avant sa restauration.  
b) La colonne. Dessin: C. Grand.*



*Fig. 10. Lausanne – Ch. du Petit-Château:  
Le Jardin – Colonne romaine provenant d'Avenches.  
a) Face supérieure du bloc: inscription au nom de Jean-  
Louis ou Isaac-Louis Ottier, à Bière, en 1762.  
b) Inscription votive romaine, de Saubraz, long. 31 cm.  
(Photos MHA VD.)*



*Fig. 11. Lausanne – Puits dans la molasse à l'ancien chemin du Boverat.*  
(Photo F. Francillon.)

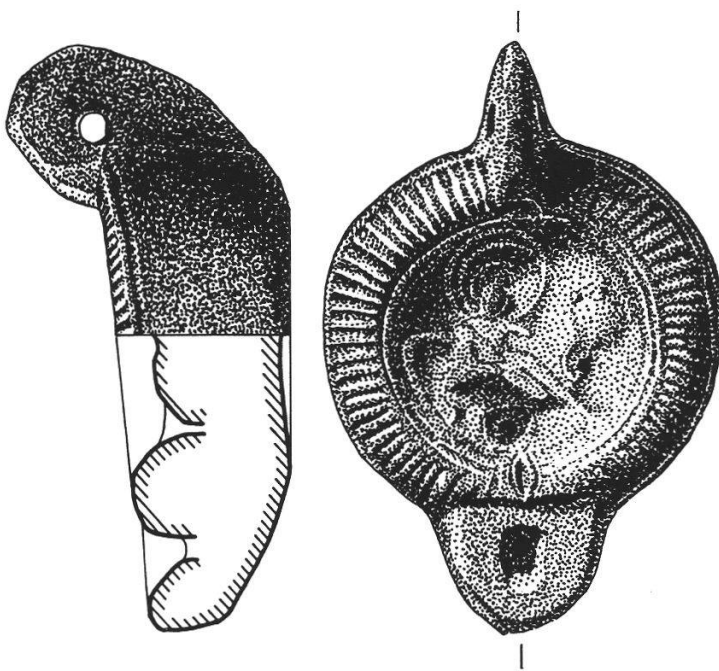
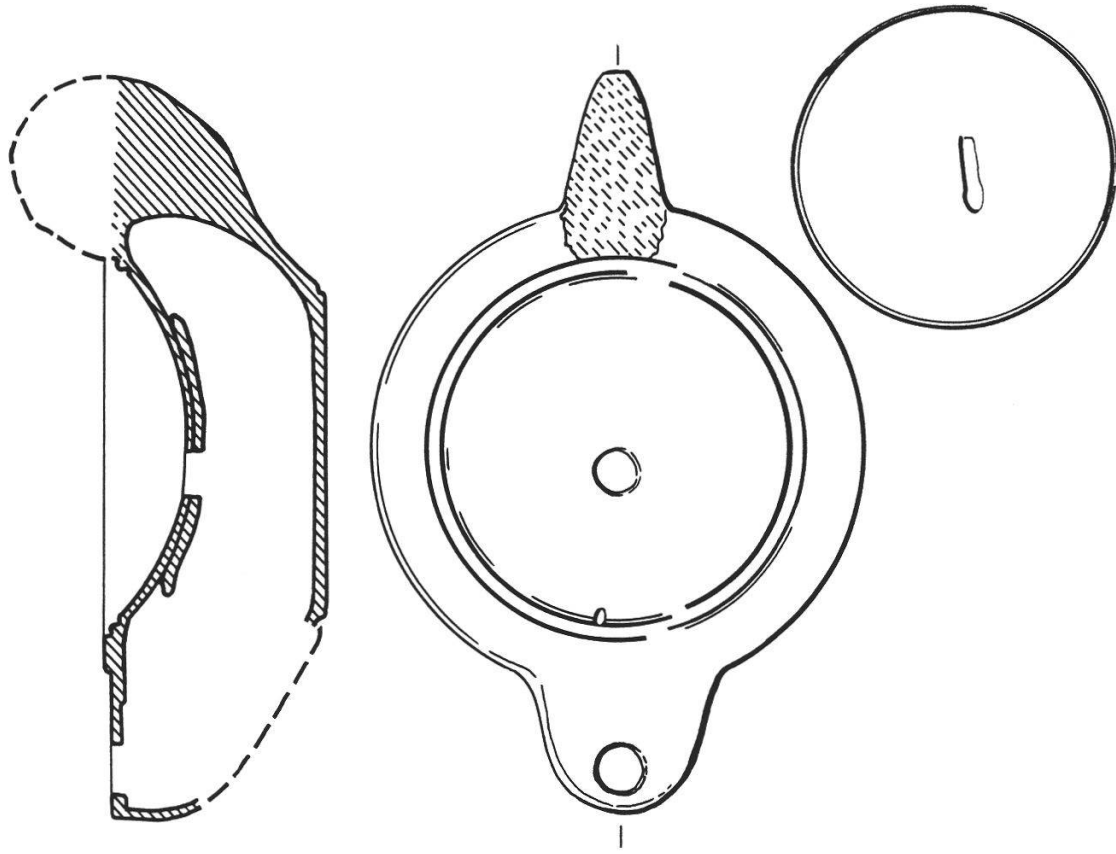


Fig. 12. *Lonay - Les Combes - Lampes type Loeschke 8.*  
(Dessin C. Grand.)

GILLY – District de Rolle – CN 1261 513 750/145 100

**M** *La Dolle – Maison forte.*

En 1976 et 1982, des traces dans les céréales à maturité ont montré les éléments du plan de l'ancienne maison forte et de son fossé, constructions détruites et nivelées vers 1820.

Des recherches documentaires locales ont été entreprises par MM. P. Burnet et O. Dedie, pour retracer l'histoire ancienne et récente du site. Les résultats de cette étude et une des photographies aériennes précitées sont publiées dans un fascicule de la Société d'histoire de La Côte, 1983.

Voir: *Le Château de la Dollaz retrouvé*, dans *Journal de Rolle*, 15 mars 1983.

Documentation: MHAVD.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 541 100/185 500

**Br** *Corcellettes – Objets en bronze du site littoral.*

Analyse typologique et métallographique d'objets du MCAH.

Voir: V. RYCHNER, *Le cuivre et les alliages du Bronze final en Suisse occidentale, II: Corcellettes VD*, dans *JbSGUF*, 66, 1983, p. 75-83.

GRANDSON – District de Grandson – CN 1183 539 320/184 450

**M** *Rue Haute 36 – Sépulture médiévale.*

Une partie d'un squelette humain allongé sur le dos, bras croisés sur le ventre, orienté avec la tête à l'Ouest a été mise au jour en décembre 1982 lors de travaux de canalisation, au pied de la façade du N° 36 de la rue Haute. Aucun objet ne l'accompagnait. Cette sépulture en pleine terre n'est pas isolée et, au dire des habitants des immeubles voisins, plusieurs autres sépultures ont déjà été constatées lors de travaux d'édilité effectués sur la place autour de l'église. Nous supposons qu'il s'agit des restes du cimetière qui entourait l'église, dès le XI<sup>e</sup> siècle (?), et qui a été désaffecté probablement lors de la reconstruction de la ville, au début du XV<sup>e</sup> siècle.

Observations et documentation: M. Klausener – MHAVD.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 535 300/152 580

**R** *Vidy – Lousonna – Sondages dans le vicus romain.*

Une campagne de sondages archéologiques a été entreprise en juin 1982 à l'Ouest du vicus, dans un terrain occupé par des serres horticoles.

Ces recherches ont mis en évidence la limite Nord-Ouest des constructions romaines, établies en bordure de l'ancienne terrasse lacustre natu-

relle, dite des 10 mètres (voir: A. GALLAY et P. CORBOUD, *Les stations préhistoriques littorales du Léman. Où en sont nos connaissances?* dans *Archéologie suisse*, 2.1979.1, p. 46).

Le bord de la terrasse s'infléchit vers le Nord, pour disparaître contre le talus de la terrasse plus élevée (route de Chavannes et cimetière du Bois-de-Vaux). Cette configuration du terrain (voir fig. 8) explique le changement d'orientation des constructions romaines que l'on remarque dans le quartier du chemin des Cygnes et du chemin des Sablons. Les implantations romaines ont épousé la configuration de la terrasse naturelle, occupant une terrasse coïncidant pratiquement avec les quartiers des petites maisons familiales actuelles.

Ce secteur constitue donc un quartier séparé du reste du vicus, lequel se poursuivait en contrebas et plus à l'Ouest en suivant l'orientation du *Decumanus*. Quelques témoins de cette partie ont été observés récemment (voir: G. KAENEL, M. KLAUSENER, S. FEHLMANN, *Nouvelles recherches sur le Vicus gallo-romain de Lousonna, Lousonna 2*, paru dans *Cahiers d'archéologie romande* 18, Lausanne 1980, p. 144; plan général fig. 1).

Les sondages ont localisé l'emplacement de constructions en rapport avec une activité d'artisanat (fig. 8 sondages 1-5), caractérisée par la présence de scories. Dans le reste du terrain, en contrebas de la terrasse, absence de constructions, mais présence de niveaux d'époque romaine, reflétant le voisinage du vicus.

Le secteur fera l'objet de fouilles préalables selon l'emprise du futur projet de construction.

Observations et documentation: M. Klausener – MHA VD.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 536 020/151 840

**R** *Vidy – Lousonna – Atelier de la Péniche.*

Une excavation intempestive a recoupé en juin 1982 le secteur des ateliers de potier décrits par A. Laufer dans *La Péniche, Un atelier de céramique à Lousonna*, paru dans *Cahiers d'archéologie romande* 20, Lausanne 1980.

Un niveau archéologique de dépotoir contenant des ratés de cuisson et un matériel archéologique analogue à celui décrit par A. Laufer, notamment des formes types Péniche 1 et 3, ont été mis en évidence à une altitude (375,40-375,50) confirmant les observations faites en 1965-1966. Un sol de mortier (alt. 375,00) et les traces d'un mur arraché sont en relation avec ces vestiges. Un niveau inférieur, contenant de la céramique grise décorée au peigne, a été observé à 374,80 environ.

L'emplacement de ces découvertes se situe à une vingtaine de mètres à l'Ouest de la zone fouillée par A. Laufer. Les vestiges vus en 1982 sont apparemment en relation avec les maçonneries relevées par M. Sitterding en 1962 (secteur 28). Les difficultés de rattachement à une base commune des observations faites en différentes étapes, dans un endroit aussi boule-

versé que Vidy, rendent cependant hasardeux le rapprochement de ces différentes trouvailles.

Observations et documentation: M. Klausener – MHAVD.

Objets: Musée romain de Vidy.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 370/152 650

**M** *Cathédrale – Portail peint – Tombe médiévale.*

Une étude très complète a été publiée au sujet d'une tombe fouillée en 1978-1979, qui s'est avérée être en rapport direct avec le chantier de construction du portail peint.

Voir: P. CROTTI, G. PIGNAT, C. DE ROGUIN, W. STÖCKLI, *Du cumin des prés dans une tombe médiévale (vers 1200), La sépulture S2 du portail peint de la cathédrale de Lausanne*, dans *Revue suisse d'art et d'archéologie*, 39, 1982, p. 217-227.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 300/152 650

**AP** *Escaliers du Marché – Analyse dendrochronologique.*

A l'occasion de la restauration des Escaliers du Marché en 1982, des échantillons de chêne provenant des poteaux soutenant la toiture ont été prélevés et soumis à une analyse dendrochronologique.

Les parties externes des troncs n'ont pas été conservées, du fait de l'équarrissage des poutres et de leur dégradation, si bien que les analyses n'ont pas pu donner la date d'abattage des chênes ayant servi à la construction. Il a été néanmoins attesté que l'abattage des troncs est de toute manière postérieur à l'an 1625. Les poteaux anciens actuellement en place datent donc avec une grande probabilité des travaux de couverture entrepris au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (voir: M. GRANDJEAN, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, t. III, Bâle 1979, p. 228).

Analyse: Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 420/153 130

**R-AP** *Chemin du Petit-Château – Le Jardin – Colonne et inscription romaines (Monument XVIII<sup>e</sup> siècle).*

Le monument, érigé en 1799 à l'angle Sud-Ouest de la terrasse de la propriété du Jardin, menaçait ruine depuis de nombreuses années, et il avait même été cédé à l'Etat en 1970 par la famille Bugnion, propriétaire, dans l'idée de faire revenir les éléments romains qui le composent dans leurs communes d'origine présumées.

Charles de Langallerie avait érigé sur un socle en molasse octogonal une colonne romaine en calcaire à base incomplète (fig. 9 a et b) provenant d'Avenches, et il fit sceller une petite inscription votive romaine, de Bière (fig. 10 a), dans une des faces de la base (voir: M. GRANDJEAN, *Lausanne. Villages, hameaux et maisons de l'ancienne campagne lausannoise*, paru dans *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*; t. IV, Bâle 1981, p. 178-179, et D. VIOLLIER, *Carte archéologique de canton de Vaud*, Lausanne 1927, p. 93-94).

On distingue autour de la colonne les traces d'une inscription en trois lignes, martelée et pratiquement illisible. Elle est sans doute moderne, postérieure à la découverte de la colonne en 1782 à Avenches. Le Doyen Bridel, qui a encore pu la lire, en fait mention en ces termes «... au ... nom de Titus tracé sur cette colonne par une main récente,...» (voir: P. BRIDEL, *La colonne de Titus*, paru dans *Le Conservateur suisse*, t. V, Lausanne 1814, p. 365).

L'intérêt de cet objet, qui est représenté sur de nombreuses vues lausannoises des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, a justifié un changement d'intention de la part de l'Etat, propriétaire des pièces, et l'ensemble a été conservé dans son site. L'angle de la terrasse où il était érigé donnait des signes de faiblesse, et la division de la propriété de l'Hermitage rendait l'accès impossible pour les promeneurs lausannois. Le monument a été démonté en novembre 1981, et la colonne consolidée a été posée sur une nouvelle base en calcaire et en molasse, à peu de distance de l'emplacement précédent, dans une partie du nouveau parc public à aménager par le Service des parcs et promenades de la Ville.

Un moulage de l'inscription romaine, en matière synthétique, a remplacé l'original, lequel est retourné à Bière, déposé à l'Hôtel de Ville. L'objet est classé monument historique et enregistré dans les catalogues du MCAH (N<sup>o</sup> 58030).

D'après l'inventaire Troyon (1841), l'inscription était en réemploi dans les maçonneries d'une maison paysanne au hameau des Authiers, au-dessus du confluent de l'Aubonne et du Toleure. Le démontage du monument en 1981 a permis de constater que le bloc romain avait été retaillé et aminci; sur une face latérale, masquée jusqu'alors, on lit l'inscription I·L·OT· 1762 (fig. 10 b).

Les plans anciens de la commune de Bière permettent d'identifier ces initiales et le bâtiment en question, au lieu-dit Bois de Mont (5 16 360/152 530) qui a appartenu à Isaac-Louis, puis à Jean-Louis Ottier (ancienne orthographe pour Authier). Cette maison, où C. de Langallerie a acquis l'inscription votive, ne figure plus sur les plans dès 1890.

Mais l'inventaire Troyon nous renseigne également sur l'emplacement originel de l'inscription romaine: M. de Mestral, de Saint-Saphorin, indique que cette pierre a été extraite des ruines d'une villa romaine à Saubraz, avant d'être mise en œuvre dans la maison de M. Ottier. Il s'agit probablement de la villa signalée vers le cimetière de Saubraz.

Investigations et documentation: MHA VD – A.P. Krauer.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 538 380/152 960

**AP** *Rue de l'Université – Puits à l'ancien chemin du Boverat.*

Lors de la réfection du mur de soutènement de la rue de l'Université, en face du N<sup>o</sup> 19, un petit puits a été découvert en novembre 1982, signalé par M. P. Payot, ingénieur à la Direction des Travaux de la ville de Lausanne.

Il s'agit d'une excavation quadrangulaire de 100 × 100 cm taillée dans la molasse, sur une profondeur minimale de 2,30 m, s'élargissant vers le bas et prenant une forme irrégulière. Une niche maçonnée en petit appareil, recouverte par une voûte en brique, ferme le puits à sa partie supérieure (fig. 11).

On accédait au puits latéralement, par une ouverture encadrée de blocs de molasse appareillés, ménagée dans le mur de soutènement qui bordait l'ancien chemin du Boverat. Dès 1799, le chemin Neuf a été établi en amont, pour devenir aujourd'hui la rue de l'Université (voir: M. GRANDJEAN, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, t. III, Bâle 1979, p. 166-167 et p. 246-247). Le plan cadastral de 1888 montre à cet emplacement un bassin devant le puits, dans lequel se déversaient les eaux ou leur trop-plein, avec la mention «Puits».

La position oblique et chevauchante du mur par rapport au carré du puits indique qu'il y a eu probablement réfection du mur de soutènement lors des travaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais que l'on a conservé l'usage de ce puits, antérieur. Aucune amenée d'eau n'a été constatée; l'alimentation était certainement assurée par une source apparaissant à cet endroit au contact de la molasse de la couverture morainique.

Observations et documentation: P. Payot, ingénieur – Direction des Travaux de la ville de Lausanne – MHA VD.

LONAY – District de Morges – CN 1241 529 200/152 500

**R** *Les Combes – Sépulture romaine.*

A l'occasion d'une étude relative aux anciennes tuileries de Lonay, les traces d'un site aujourd'hui détruit sont réapparues (voir: J. MOREL, Lonay – VD 1981 La Tuilière. Rapport archéologique 1982 déposé à la section des Monuments historiques et archéologie, p. 8).

Entre 1920 et 1940, l'exploitation des argiles a mis au jour au lieu-dit «Les Combes» une sépulture en pleine terre accompagnée de vases en terre cuite et de lampes à huile. Seules ont été conservées les deux lampes (fig. 12) type Loeschke 8 (deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle – début première moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.). L'une d'elles, sans décor figuré, présente une estampille *in planta pedis* malheureusement illisible.

Investigations et documentation: J. Morel – MHA VD. Objets: MCAH.

LONAY – District de Morges – CN 1241 529 050/152 450

**M-AP** *Ancienne tuilerie Falconnier.*

Sur la base d'un rapport détaillé (J. MOREL, Lonay – VD 1981 La Tuilière. Rapport archéologique 1982), une étude a été publiée.

Voir: J. MOREL, *Les anciennes tuileries du canton de Vaud*, dans *Chantiers* 12.1982, p. 21-26.

Documentation: J. Morel, déposée aux MHAVD.

LUTRY – District de Lavaux – CN 1243 542 130/150 340

**M** *Tour de l'Evêque – Maison des Halles – Remparts des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.*

Des investigations archéologiques et analyses architecturales ont eu lieu à Lutry en 1976, préalablement à la restauration d'un groupe de bâtiments, propriété de la commune de Lutry (Tour de l'Horloge – Bâtiment des Halles). Les constatations faites alors, consignées dans un rapport (W. STÖCKLI et O. FEIHL, Lutry – Maison des Halles, 4 mai 1976), ont précisé nos connaissances sur le tracé des anciennes enceintes de Lutry.

L'angle Sud d'un premier rempart avec deux meurtrières, épais de 1,30 m, a été découvert dans les murs mitoyens des immeubles au Sud de la Grand-Rue, à 16 m des façades donnant sur la Grand-Rue et à 21 m des façades de la place des Halles. Cet angle atteste l'existence, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, d'une défense du côté lac et côté Jura, avec l'ancienne tour dite de l'Horloge dans l'axe de la Grand-Rue (fig. 13, A). La tour de l'Evêque, carré de maçonnerie de 13,5 × 13,5 m, aux murs épais de 3 m a été érigée peu après, entre 1221 et 1229, par Guillaume d'Ecublens. Elle est implantée hors les murs, à une dizaine de mètres à l'Ouest de l'angle de l'enceinte. Les vestiges de la tour ont été retrouvés entre la tour de l'Horloge (C, nouvelle) et le bâtiment des Halles (D), conservés sur une hauteur d'une douzaine de mètres. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la tour a été transformée en maison d'habitation, ce qui a impliqué la démolition de sa façade occidentale.

Cette situation excentrique de la tour, par rapport à la ville, n'est nullement exceptionnelle. On la rencontre par exemple à Yverdon («grosse tour ronde» sous le château).

Plus au Nord, le tracé de l'enceinte du XIII<sup>e</sup> siècle a été encore observé, en 1977, par W. Stöckli, dans son analyse de la maison du Simplon à la rue de l'Horloge (B).

Les travaux d'aménagement du bâtiment des Halles et des raccordements de canalisation ont mis au jour, en août 1982 et en mars 1983, d'autres éléments d'enceinte. (Rapport de l'Atelier d'archéologie médiévale, Moudon, du 25 avril 1983. Lutry. Tour de l'Evêque et maisons des Halles. Investigations archéologiques complémentaires, par W. Stöckli.)

La façade Sud de la maison des Halles (D) a été établie sur une fondation maçonnerie arasée, large de 2,5 m, constituée d'énormes blocs arrondis pour les parements et de petits boulets pour le remplissage intérieur. La même fondation a été observée devant la terrasse du Restaurant de l'Hôtel de Ville (E), prouvant que le Sud de la ville de Lutry était défendu par un rempart qu'il paraît logique de relier à la fortification du Bourg-Neuf.

L'extension et la fortification du Bourg-Neuf, à l'Ouest de la ville, sont déjà réalisées dans le second quart du XIV<sup>e</sup> siècle, selon le professeur M. Grandjean. Il en subsiste la tour dite de Bertholo.

L'enceinte formait une tête à l'angle Sud-Ouest de la maison des Halles, marquant l'ouverture possible d'un port qui aurait occupé l'actuelle place des Halles.

Investigations et documentation: Atelier d'archéologie médiévale, Moudon. Rapport déposé aux MHA VD.

MONT-LA-VILLE – District de Cossonay

**P-N** *Col du Mollendruz – Abri Freymond.*

Après le premier sondage effectué en 1981 dans l'abri Freymond (alt. 1088 m) à proximité du col du Mollendruz, une fouille a été entreprise durant l'été 1982. Il nous est possible maintenant d'apporter quelques précisions chronologiques concernant les différentes occupations de l'abri et surtout d'avoir une bonne image des niveaux, de leur richesse et de leur configuration, afin de mettre en place un programme de sauvetage.

### 1. *Horizon néolithique*

Couches 2 et 3: premiers niveaux d'occupation rencontrés à faible profondeur, directement sous l'humus forestier. Leur épaisseur totale varie de 15 à 30 cm.

Ces niveaux portent de nombreuses traces de l'activité humaine, qu'il s'agisse de zones charbonneuses, de plaques d'argile rubéfiée ou de structures d'habitat, particulièrement denses.

Citons, pour le secteur déjà fouillé (env. 16 m<sup>2</sup>):

- deux fosses (diamètre de 90 cm pour la plus grande);
- un important foyer creusé au centre de l'abri, bourré de pierres;
- plusieurs trous de poteau et des amas de pierres en bordure de la terrasse de l'abri.

Matériel: le matériel céramique est peu abondant et très fragmenté. Malgré un échantillon encore restreint de tessons caractéristiques, il apparaît, dans un ensemble Chassey-Cortailod-Lagozza, quelques éléments de décor Roessen (pastilles en relief) qui nous orientent vers une attribution des couches 2 et 3 à une phase ancienne du Néolithique moyen. (Pas de datation C 14 pour l'instant.)

## 2. Horizon mésolithique

Couche 4 : formation limoneuse jaune, riche en concrétions et plaquettes calcaires, épaisse de 60 à 70 cm.

Trois phases d'occupation successives se marquent : couche 4a : niveau discontinu, stérile, couche 4b : niveau supérieur mésolithique, souvent directement en contact avec la couche néolithique, riche en charbons de bois et en structures d'habitat.

Matériel : nous ne disposons pas pour l'instant d'un ensemble suffisant pour une attribution culturelle plus précise de cette phase.

Couche 4c : épaisse couche limitée à sa base par un niveau très calcité et caillouteux dans lequel se concentrent les vestiges lithiques. Couche 4d : couche grise à charbons de bois, caillouteuse, très riche en industrie lithique répartie sur toute son épaisseur.

Matériel : en première analyse, l'inventaire des niveaux 4c et 4d est comparable : une industrie lithique en grande partie pygmée où les lamelles à dos, les triangles et les pointes à deux bords abattus convergents dominant. Elle se rapproche du faciès régional du Sauveterrien mis en évidence à Ogens (VD) et à Vionnaz (VS), daté du début du Boréal.

## 3. Niveaux profonds

Couche 5 : formation cryoclastique avec blocs d'effondrement, épaisse d'au moins 1,50 m.

Matériel : cette couche stérile a livré un calcaneum de cheval, vestige antérieur à l'Holocène.

## Poursuite des travaux

La suite de la fouille sera entreprise dès l'été 1983 avec une priorité accordée aux niveaux supérieurs (couches 2 et 3 et couche 4b) dans le secteur où ils affleurent presque, à l'entrée de l'abri (NE).

Voir : G. PIGNAT et P. CROTTI, *Chronique archéologique, Mont-la-ville, district de Cossonay. Col du Mollendruz – Abri Freymond*, dans *JbSGUF*, 66, 1983, p. 241-243.

G. Pignat et P. Crotti

NYON – District de Nyon – Lac Léman

**Br** Sites préhistoriques immergés – Stations dites de l'Asse et de Sadex.

Programme d'inventaire et d'étude archéologique des sites préhistoriques immergés du Léman. Recherches réalisées en 1982.

Dès le milieu du siècle dernier, le Léman, comme tous les autres lacs du Plateau suisse, a été l'objet de nombreuses observations lors de la découverte des «stations lacustres». A partir de l'hiver 1853-1854, plus

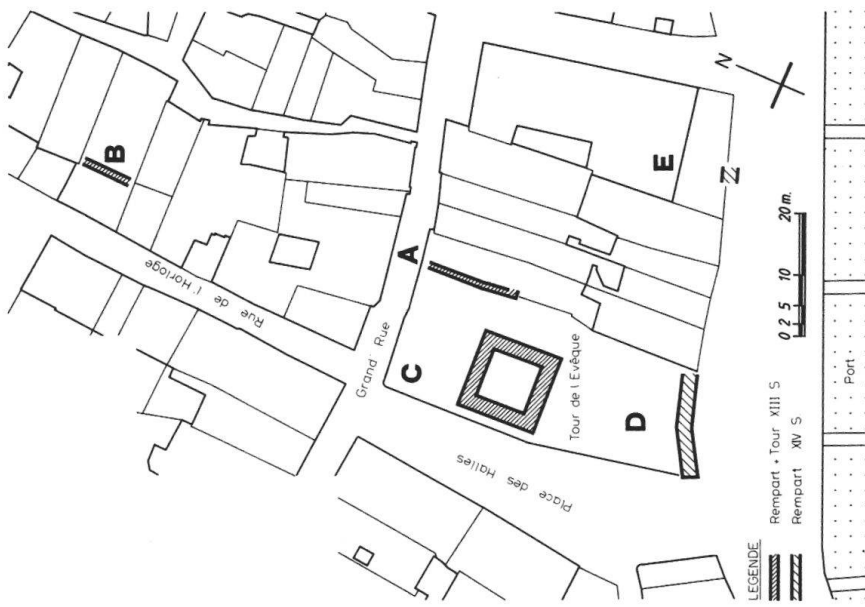


Fig. 13. Lutry – Fortifications des XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.  
 A – Emplacement de l'ancienne Tour de l'Horloge.  
 B – Maison du Simplon.  
 C – Tour de l'Horloge.  
 D – Maison des Halles.  
 E – Restaurant de l'Hôtel de Ville.  
 (Dessin Atelier d'archéologie médiévale, H. Kellenberger.)

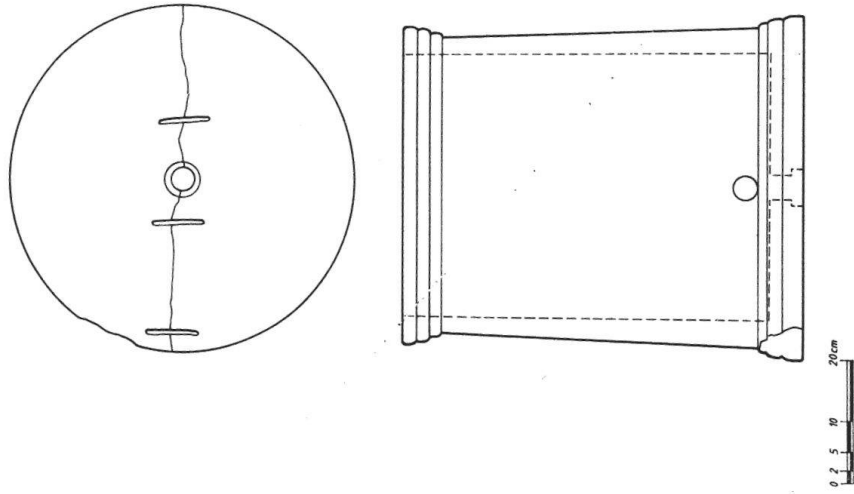


Fig. 14. Nyon – Clémenty – Mortaux. Réservoir romain en marbre.  
 (Dessin C. Grand.)

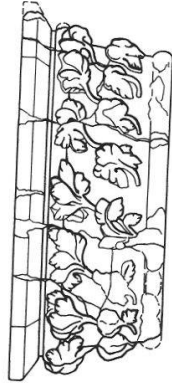
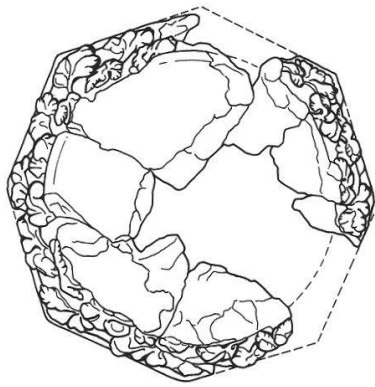


Fig. 15. Romainmôtier – Chapiteau du cloître.  
(Dessin C. Grand.)

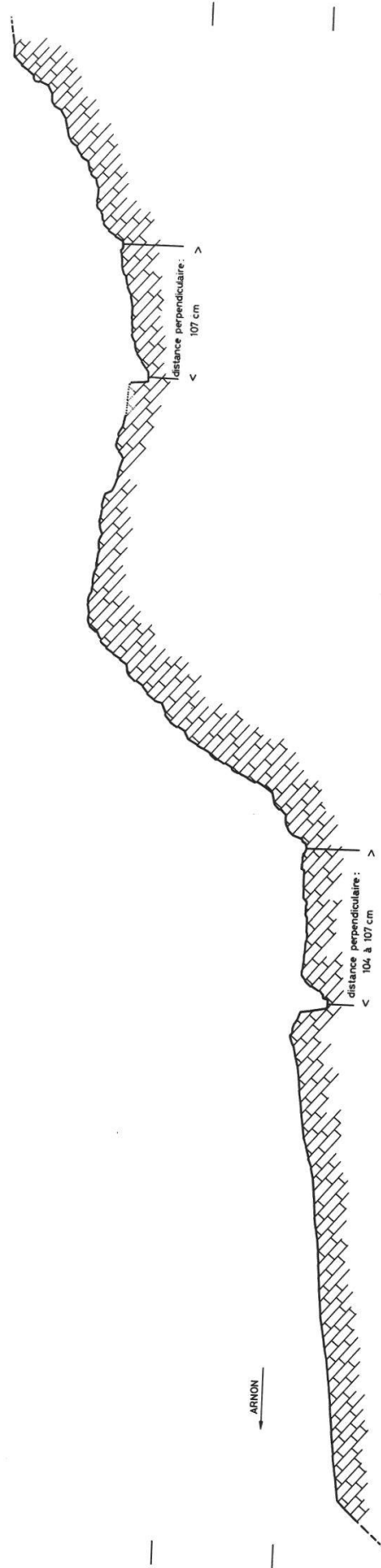
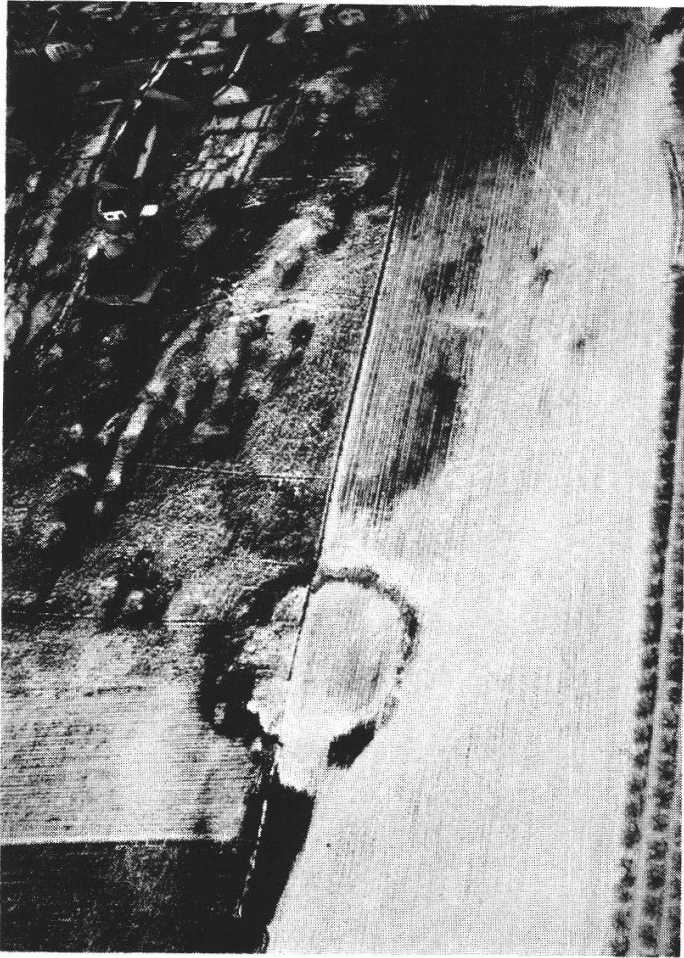
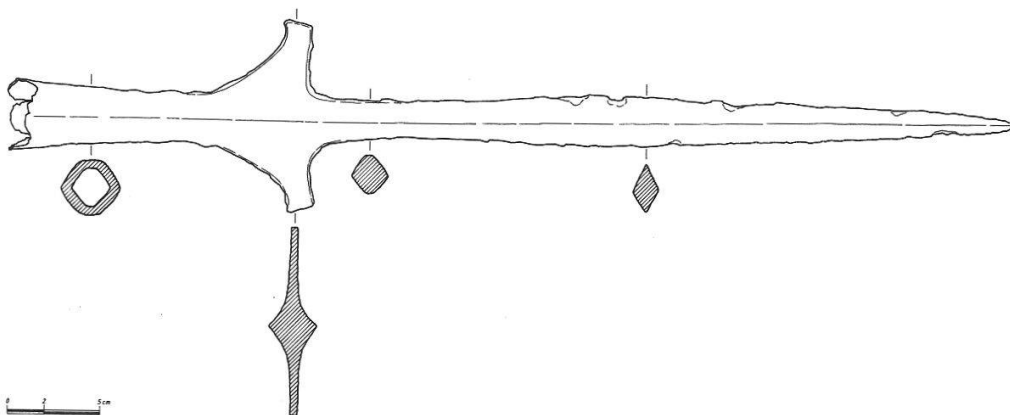


Fig. 16. Sainte-Croix – Coupe au travers de deux voies à ornères.  
(Dessin M. Klausener.)



*Fig. 17. Senarclens – Fossé médiéval marqué par la fonte des neiges, le 21 février 1983.  
(Photo D. Weidmann.)*



*Fig. 18. Vaulion – La Sagnette. Pointe de lance carolingienne.  
(Dessin C. Grand.)*

La Sagnette 23-1-81.

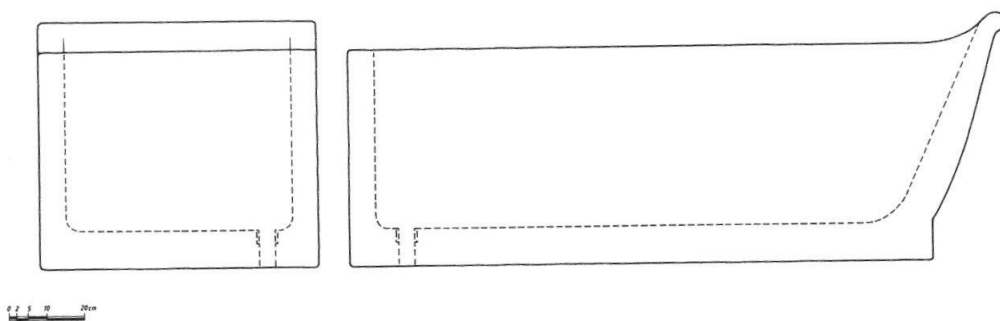


Fig. 19. Yverdon-les-Bains – Baignoire en calcaire au centre thermal.  
(Dessin C. Grand.)

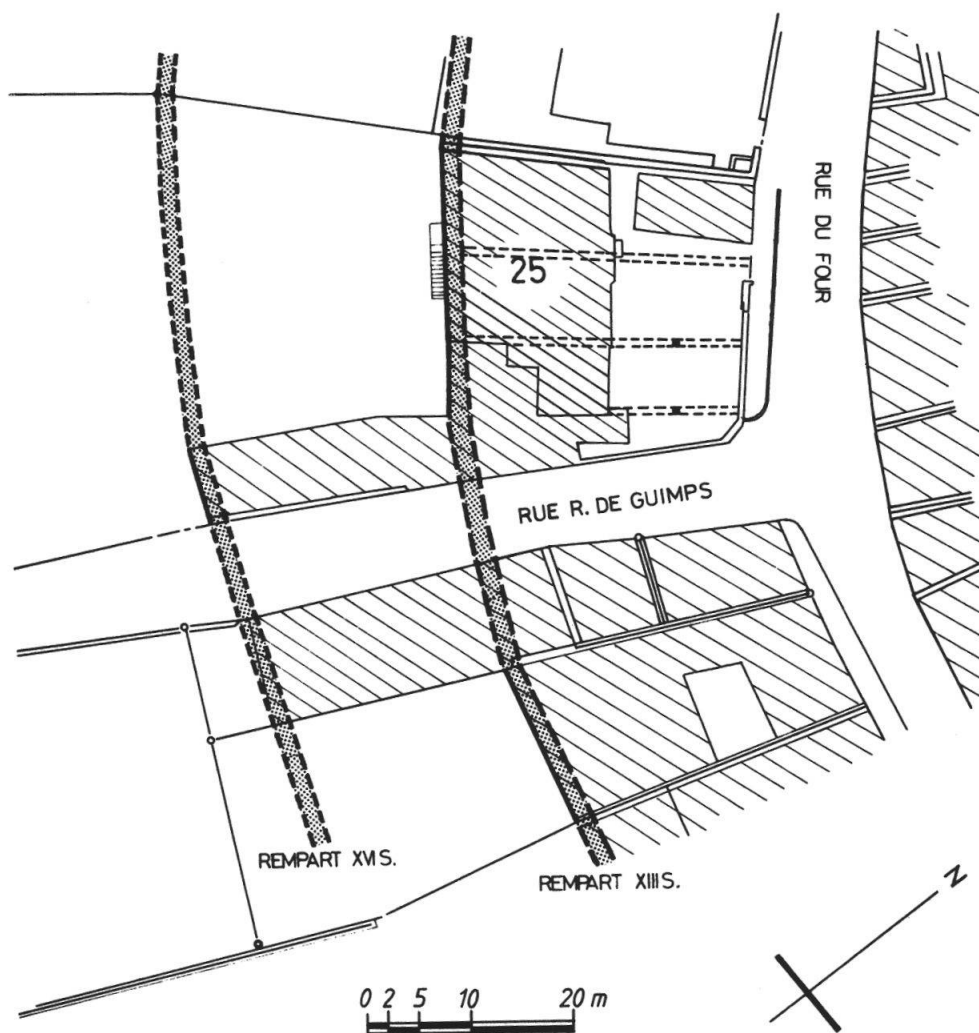


Fig. 20. Yverdon-les-Bains. Rue du Four 25. Enceintes XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles;  
anciennes divisions médiévales.  
(Dessin Atelier d'archéologie médiévale Moudon.)

d'une cinquantaine de sites immergés ont été signalés dans le Léman par les savants de l'époque.

La véritable passion pour ces vestiges, manifestée aussi bien par les archéologues que par une grande partie du public, a fait naître toute une imagerie romantique de ces habitations anciennes qu'on supposait construites sur les flots de nos lacs.

Contrairement aux autres lacs du Plateau suisse, le Léman a été délaissé par la recherche archéologique depuis le début de ce siècle. Si l'on dresse le bilan de la documentation ancienne sur les sites immergés des rives lémaniques, l'on constate que nos connaissances sont très imprécises et incomplètes et ne permettent pas de répondre aux questions posées par la recherche actuelle.

Deux expériences récentes ont entrepris de combler modestement le retard qu'accuse l'archéologie lémanique par rapport aux recherches menées sur les autres lacs de Suisse. Il s'agit des fouilles de sauvetage de la station de Morges «La Poudrière», réalisées en 1976 et 1977 par la section des Monuments historiques et archéologiques du canton de Vaud, et l'étude des stations de Corsier-Port dans le canton de Genève, entre 1978 et 1981.

#### *Nécessité d'un inventaire des sites immergés*

Les travaux réalisés à Morges et à Corsier nous ont montré toute l'étendue de notre ignorance touchant le peuplement préhistorique lémanique. De plus, la localisation des stations immergées signalées par le passé ne correspond pas à la réalité actuelle; certains sites sont mal repérés et d'autres ont complètement disparu.

Les causes de destruction des stations préhistoriques sont multiples et souvent complexes. Parmi celles-ci, on peut citer tout d'abord les constructions portuaires et les dragages qui recouvrent ou entament certains sites, ou simplement modifient les courants dans la zone littorale. Le trafic accru des bateaux à moteur provoque des turbulences inconnues par le passé; enfin l'érosion naturelle due aux vagues et aux courants altère d'une façon inexorable les vestiges encore conservés. Il apparaît aujourd'hui que seul un inventaire complet des vestiges sous-lacustres peut garantir une protection efficace du patrimoine archéologique du Léman, d'autant plus que les données liées au peuplement préhistorique de la région lémanique se trouvent essentiellement concentrées dans cette zone littorale immergée.

#### *Objectifs de recherche*

La documentation ancienne concernant les sites préhistoriques immergés du Léman est imprécise et parfois fautive, dans la mesure où le sol sous-lacustre a subi une érosion plus ou moins importante depuis le milieu du siècle dernier. En effet, les observations récentes, récoltées au

cours de plongées sur des sites connus, nous ont montré que les données anciennes ne correspondaient pas, et de loin, à la situation présente.

Dans ces conditions, il est apparu judicieux de favoriser une approche générale de tous les sites lémaniques, sous la forme d'un inventaire systématique, plutôt que de se lancer dans l'étude complète d'une station particulière. Ainsi, une partie des objectifs de recherche en relation avec notre projet concerne-t-elle en priorité des aspects documentaires, c'est-à-dire, pour chaque site étudié, le repérage topographique de l'extension des restes archéologiques, l'évaluation de l'état de conservation des vestiges et une tentative de datation des différentes occupations. Malgré tout, nous avons choisi d'associer à ces objectifs strictement documentaires des questions d'ordre explicatif qui visent la connaissance des conditions d'occupation des rives du lac entre le Néolithique moyen et l'âge du Bronze final. Ces questions concernent par exemple le problème des fluctuations du niveau des eaux du Léman et ses relations avec les établissements préhistoriques et, de façon plus générale, l'élaboration d'un modèle archéologique du peuplement préhistorique lémanique.

Pour la première campagne de recherches, dans le cadre de l'inventaire des sites immergés du Léman, nous avons choisi deux zones d'étude aux deux extrémités du Petit-Lac. D'une part, la rade de Genève et, d'autre part, la baie de Nyon-Prangins.

#### *Etat des stations de la rade de Genève*

L'ensemble des stations dites lacustres signalées dans la rade de Genève représente peut-être le groupe d'établissements littoraux le mieux étudié, mais aussi le plus exposé à l'érosion et aux travaux portuaires, parmi tous les sites du Petit-Lac.

La plupart des stations du port et de la rade de Genève ont été signalées par H.-J. Gosse entre 1854 et 1880. A cette époque H.-J. Gosse citait des vestiges de diverses époques dans toute l'extrémité du Léman, jusque dans le lit du Rhône. Depuis lors, les travaux d'aménagement du port, la construction des quais et les nombreux dragages de la rade ont réduit les zones archéologiques à quelques lambeaux situés en amont des jetées.

Louis Blondel, profitant d'une baisse importante du niveau du Léman, en 1921, est parvenu à dresser le plan des six groupes de pieux de bois encore conservés. Nos travaux dans la rade de Genève en 1982 avaient pour but d'obtenir une vision d'ensemble des vestiges observables aujourd'hui, et de comparer l'état de conservation actuel à celui décrit par L. Blondel en 1921. Parmi nos observations de cette année, on peut retenir les points suivants :

- Toutes les stations préhistoriques de la rade de Genève sont soumises à une érosion importante; certaines ont déjà complètement disparu depuis les relevés de 1921.
- Les constructions et aménagements des quais et du port de Genève, réalisés ces dernières années, ont considérablement aggravé les phénomènes d'érosion.

— Les seules structures d'habitat observables sont les pieux de bois et quelques accumulations de galets; les couches archéologiques ne sont pas conservées et le matériel archéologique présente une usure très forte.

Dans cette situation, il convient d'aborder sans tarder l'étude des vestiges encore intacts dans la rade de Genève, car il semble impossible de pouvoir les préserver de la destruction. La démarche qui apparaît comme la plus efficace pour cette étude est sans doute la datation par la dendrochronologie de tous les restes de bois encore en place, après leur repérage topographique précis. C'est probablement la seule opération qui puisse être réalisée dans des délais raisonnables et fournir des informations de valeur sur l'occupation préhistorique de la rade de Genève. Ainsi, en 1982 déjà, nous avons orienté nos travaux dans ce sens, en pratiquant certains prélèvements parmi les pieux des stations les plus menacées par l'érosion.

### *Les stations de la baie de Nyon et Prangins*

Les sites préhistoriques immergés signalés au large de Nyon et de Prangins sont beaucoup moins bien connus que les stations de Genève. La découverte de la station de Nyon remonte à 1858; par la suite, de nombreux auteurs l'ont citée, sans apporter d'informations nouvelles. La station de Promenthoux, située sur la rive droite de la Promenthouse, a été découverte plus tard; elle est attribuée à l'époque néolithique. Les seules données topographiques anciennes sur ces stations ont été récoltées en 1948 par E. Pelichet; nous avons ainsi une idée de l'extension des zones de pieux sur la station de Nyon.

Comme nous l'avons fait dans la rade de Genève, nos recherches à Nyon et à Prangins ont débuté par une prospection générale des rives immergées. Cet examen a révélé deux stations en face des lieux-dits l'Asse et Sadex; ces sites doivent correspondre aux stations dites de Nyon, décrites en 1885 et 1948. La station de Promenthoux, comme c'était déjà le cas en 1948, n'a pas été repérée; elle est probablement recouverte par les alluvions de la Promenthouse ou peut-être complètement érodée. Les stations de l'Asse et de Sadex montrent une érosion assez avancée; les pieux de bois sont néanmoins conservés plus haut sur Sadex (maximum 2 m), mais toute trace de couche archéologique a disparu.

Le matériel archéologique récolté sur les stations de Nyon appartient à l'âge du Bronze final. L'état de conservation des deux sites de l'Asse et de Sadex est relativement meilleur que celui observé dans la rade de Genève. Néanmoins, si l'on compare les données anciennes et notamment les observations de 1948, on constate la disparition d'une partie importante des zones archéologiques.

La poursuite de l'étude des stations de Nyon se justifie, comme à Genève, par l'importance de l'érosion observée. L'état de conservation des vestiges permettrait de pratiquer une approche superficielle systématique, semblable à celle expérimentée sur le site de Corsier-Port.

### *Caractéristiques des stations littorales immergées*

Il est certainement prématuré de chercher aujourd'hui à définir les caractéristiques de toutes les stations du Léman. Pourtant, grâce aux observations en plongée de ces dernières années, il est possible de dégager certains points communs à la plupart des sites immergés du Léman.

La plus ou moins bonne conservation d'un site préhistorique immergé dépend principalement des phénomènes d'érosion et de sédimentation propres à une rive. Sur un lac relativement important comme le Léman ces phénomènes s'exercent avec une force considérable; il faut donc des conditions très particulières pour qu'un site soit préservé jusqu'à nos jours.

Malgré tout, il semble que les sites lémaniques aient tous subi au cours des siècles une érosion régulière importante; pour le plus grand nombre d'entre eux, seuls les éléments lourds et les pieux de bois sont encore en place.

*P. Corboud*

Groupe de recherches archéologiques lémaniques  
Département d'anthropologie de l'Université de Genève

Documentation: MHA VD.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 150/137 300

**R** *Clémenty – Mortavaux – Bassin en marbre.*

L'urne en marbre découverte en 1854, lors de la construction du chemin de fer à Mortavaux, longtemps perdue, a été retrouvée en 1982 sur la terrasse de l'Académie, à Lausanne.

Il s'agit d'un grand réservoir cylindrique en marbre poli (fig. 14) dont la base et l'ouverture supérieure sont cerclées de bandeaux moulurés. Un orifice latéral permettait de fixer un robinet, et le fond est percé d'un trou de vidange.

L'objet, malgré son long séjour aux intempéries, est en bon état de conservation. Une fissure s'est ouverte dans le fond, qui a été consolidé à une époque indéterminée par trois agrafes en bronze.

Voir: J.-J. MÜLLER, *Nyon zur Römerzeit*, dans *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, XVIII. 8, 1875, p. 209.

Documentation: MHA VD.

Objet: déposé au Musée romain de Nyon.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 660/137 490

**R** *Rue de la Gare 9 – Ville romaine.*

La construction d'un nouvel immeuble dans un terrain qui n'était pas entièrement occupé par les caves d'un ancien bâtiment a impliqué une extension des investigations archéologiques (voir: F. CHRISTE et

J. MOREL, *Un nouveau quartier de Nyon. Fouilles de Bel-Air 1978-1980*, paru dans *Etudes de Lettres*, 1982.1, p. 105-125, et J. MOREL, *Chronique archéologique, Nyon VD – Rue de la Gare 9 – Fouilles 1982*, dans *JbSGUF*, 66, 1983, p. 290-294).

Sur une surface pourtant fort restreinte, un grand nombre de structures ont pu être observées et documentées, précisant les différentes articulations chronologiques de ce quartier romain, qui avaient été vues une première fois du côté de la place Bel-Air. Les fouilles ont mis en évidence, dans l'ordre chronologique:

- Douze fosses-fossés n'appartenant pas toutes à la même phase d'occupation: cinq d'entre elles seulement contiennent du mobilier de la Tène finale/époque augustéenne.
- Un ensemble de couches et de structures (foyers – sols – fosses – trous de poteaux présumés) de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C./début du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.
- Un complexe de structures maçonnées (murs – sols – canalisations) associées à l'extension méridionale de la partie de l'insula découverte en 1978-1979.
- Plusieurs amas de matériaux provenant de la démolition de ce complexe maçonné.
- Un dispositif également maçonné (murs – pavages) d'époque médiévale ou postmédiévale.
- Un aménagement du terrain en remblai à une époque récente et l'implantation d'une citerne moderne.

Aucune trace de vestiges pré- ou protohistoriques n'a été décelée.

Les résultats de l'ensemble des interventions à Bel-Air–rue de la Gare et l'étude du matériel découvert feront l'objet d'une publication.

Investigations: J. Morel – MHA VD.

Documentation: J. Morel – Nyon – Gare 9 – 1982. Rapport archéologique déposé aux MHA VD.

Objets: Musée romain, Nyon.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 400/137 500

**R** *La Morache – Constructions romaines.*

Pour le résultat des investigations faites en 1978 et 1979, voir: F. CHRISTE, *Chronique archéologique, Nyon VD. La Morache*, dans *JbSGUF*, 66, 1983, p. 287-290.

NYON – District de Nyon – CN 1261 507 660/137 400

**R** *Urbanisme romain.*

Voir: P. BRIDEL, *Le nouveau plan archéologique de Nyon*, dans *Archéologie suisse*, 1982.3, p. 178-183.

OLLON – District d'Aigle – CN 1284 564 300/127 160

**M** *Saint-Triphon – Tour médiévale et signal bernois.*

Les ruines de ces deux monuments classés qui sont propriété communale ont été l'objet d'un débroussaillage intensif en été 1982, confié à M. A. Gubéran, responsable de l'exécution des peines prononcées par le Tribunal des mineurs. Ce travail n'avait plus été effectué depuis de très nombreuses années, les maçonneries ont fortement souffert de la végétation. Il a été possible de commencer les relevés archéologiques des restes du signal bernois (564 060/126 920), qui correspondait optiquement avec celui de Plantour (c. d'Aigle) et du Montet (c. de Bex).

Une consolidation des vestiges sera entreprise par la commune d'Ollon.

Voir: *RHV* 1903, p. 252-253, pour le signal bernois.

Documentation: MHAVD – Archéotech, déposée aux MHAVD.

ORBE – District d'Orbe – CN 1202 531 100/177 400

**R** *Boscéaz – Etablissement romain.*

Des prospections aériennes et des recherches documentaires ont permis de mettre à jour le plan du site et de donner un état des connaissances actuelles.

Nous disposons maintenant d'un document photogrammétrique figurant en courbes de niveaux l'état exact de la topographie; les structures archéologiques relevées dans le passé sont rattachées à des bornages contrôlés.

Voir: F. FRANCILLON et D. WEIDMANN, *Photographie aérienne et archéologie vaudoise*, dans *Archéologie suisse*, 1983.1, p. 12, fig. 18.

Diverses améliorations ont été apportées aux pavillons propriété de la commune d'Orbe (à l'Ouest de la route cantonale). Elles consistent notamment à raccorder les écoulements des toitures à un réseau de canalisation. Ces travaux ont permis de constater une fois de plus que les structures romaines de Boscéaz sont très peu profondes dans le terrain et que l'exploitation agricole est une menace constante pour leur conservation.

Du côté administratif, les démarches entreprises pour écarter du site le tracé de la future route nationale N 9b — et pour dévier également la route cantonale actuelle — ont abouti positivement. Les travaux d'aménagements routiers de ces prochaines années donneront l'occasion d'entreprendre des investigations archéologiques importantes.

Documentation: MHAVD.

PRANGINS – District de Nyon – Lac Léman

**N** *Sites préhistoriques immergés – Station dite de Promenthoux.*

Recherches réalisées en 1982: voir *supra* p. 207-208. NYON – Lac Léman.

ROMAINMÔTIER – District d'Orbe – CN 1202 525 250/171 820

**M** *Chapiteau du cloître de l'église.*

Une habitante du village de Moiry, M<sup>me</sup> M. Tissot, née Chanson, nous a signalé la présence à son domicile d'une pièce de calcaire sculpté, en plusieurs fragments. Cet objet avait été découvert au début de ce siècle sous un plancher, dans une maison du village de Moiry, en réemploi. Nous donnons le relevé reconstitué de ce grand chapiteau, à décor folié (fig. 15), dont la base a un diamètre de 60 cm environ.

D'après MM. M. Grandjean et P. Bissegger, cette pièce ne peut guère provenir que du cloître de l'église de Romainmôtier (fin XIV<sup>e</sup> – début XV<sup>e</sup> siècle), aujourd'hui démoli, dont les pierres ont été réemployées dans les constructions des alentours. M<sup>me</sup> M. Tissot a eu l'extrême amabilité de déposer l'objet au lapidaire de Romainmôtier.

Documentation: MHA VD.

Objet: Musée lapidaire de Romainmôtier.

SAINTE-CROIX – District de Grandson

**R** *Route à ornières.*

A l'occasion de travaux entrepris en automne 1982, une coupe en travers de la voie à ornières a été relevée, dans un endroit où deux tracés parallèles sont conservés à quelques mètres de distance.

Les espacements des ornières sont identiques, mesurant 104 à 107 cm entre les centres de chaque ornière, pour la voie aval et 107 cm pour la voie amont (fig. 16).

Aucun vestige n'est apparu, susceptible de dater cette structure.

Pour cette question, voir: F. MOTTAS, *Les voies romaines en terre vaudoise*, dans *Route et trafic*, 5.1982, p. 115.

Observations et relevé: M. Klausener – MHA VD.

SENARCLENS – District de Cossonay – CN 1222 527 300/161 100

**M** *Fossés circulaires – Motte féodale?*

Des vues aériennes d'août 1979, mai 1982 et février 1983 (fig. 17), ont révélé l'existence d'un fossé circulaire comblé, d'une soixantaine de

mètres de diamètre. Le remplissage du fossé est marqué par une légère dépression, large aujourd'hui de 4 à 6 mètres.

Il peut s'agir d'une motte féodale, inconnue à ce jour, siège d'une maison forte. L'emplacement ne coïncide pas avec la maison forte de Senarclens ni avec le site de la maison de Gléresse, ni avec la tour et les fossés du bois de Baffies, dépendant du domaine de Sauveillame.

Notons que les photographies hivernales suggèrent la présence d'un autre fossé, encore plus grand, au Nord du précédent.

Observations et documentation: MHA VD.

VAULION – District d'Orbe – CN 1222 517 200/168 900

**HM-M** *La Sagnette – Lance à ailerons.*

Une belle pointe de lance, retrouvée au Musée du Collège de Vaulion, a été remise au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne par M. D. Valet, instituteur. Une étiquette attachée à l'objet précise: «Lance du XV<sup>e</sup> siècle trouvée à la Sagnettaz, en 1927, par des arracheurs de gentianes».

#### *Description*

Pointe de lance en fer longue de 54 cm, pointe à section losangique, massive. A sa base, deux forts ailerons quadrangulaires légèrement crochus (épaisseur du métal environ 4,5 à 5 mm). Douille de base de section octogonale. Conservation générale très mauvaise; forte corrosion (en cours) du métal, notamment dans les parties minces de la douille, où l'oxydation est totale (fig. 18).

Ce type de lance semble apparaître dans nos régions au VIII<sup>e</sup> siècle, pour devenir un élément caractéristique de l'époque carolingienne. Des exemplaires apparentés, mais à pointes plus foliacées, sont signalés jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle. Il n'est pas exclu que cette forme ait perduré encore plus longtemps.

M. Colardelle commente de la manière suivante: «Cette arme s'apparente aux lances mérovingiennes tardives et carolingiennes, caractérisées par des crochets ou des ailerons destinés à faciliter, au combat, le dégagement de cette arme de cavalier...» (*Des Burgondes à Bayard, mille ans de Moyen Age*. Catalogue d'exposition. Grenoble 1981, p. 126, N<sup>os</sup> 343-344). La présence de cet objet à cette altitude, et apparemment loin des lieux où l'on connaît une occupation ancienne, n'est malgré tout pas très surprenante. Cette arme peut avoir été perdue lors d'une chasse, où elle peut fort bien avoir été employée. Sa présence à la Sagnette peut être également mise en relation avec la proximité du col du Mollendruz et du passage de Pétra-Félix. Nous signalerons pour mémoire un autre objet trouvé à la Sagnette: une hache en pierre (Néolithique-âge du Bronze?) découverte en exploitant de la tourbe (MCAH, Lausanne – N<sup>o</sup> 30 345).

Objet: déposé au MCAH.

VEVEY – District de Vevey – CN 1264 554 720/145 630

**N-Br (?) - R-AP** *Rue des Communaux 1 – Maçonnerie romaine et puits.*

Un terrassement a mis au jour en octobre 1982 les fondations d'un mur romain associé à des tuiles caractéristiques. A proximité, on a découvert l'orifice d'un puits aux parois maçonnées, profond de 10 à 11 mètres, qui n'a pas été exploré. Cette découverte est peut-être à mettre en rapport avec les observations faites en 1820 (ou 1848?) en creusant un puits de profondeur analogue «au-dessus de l'église Sainte-Claire» (D. VIOLLIER, *Carte archéologique du canton de Vaud*, Lausanne 1927, p. 334).

Observations, documentation: M. Klausener – MHAVD.

VILLARS-SOUS-YENS – District de Morges – CN 1242 522 850/151 300

**AP** *Ancienne tuilerie G. Schmid.*

Sur la base d'un rapport détaillé (O. FEIHL et D. MAUROUX, Villars-sous-Yens. Tuilerie et briqueterie, analyse archéologique 1980-1981), une notice a été publiée.

Voir: J. MOREL, *Les anciennes tuileries du canton de Vaud*, dans *Chantiers*, 12.1982, p. 27-28.

Documentation: O. Feihl et D. Mauroux, déposée aux MHAVD.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 700/180 300

**AP** *Baignoire, dite romaine.*

Un bassin en calcaire blanc, qui est déposé depuis le début du siècle dans le parc des Bains, a été mis à l'abri en 1982 dans les bâtiments du nouveau centre thermal. Cet objet affecte la forme d'une baignoire (fig. 19) à dossier incliné, et son fond est pourvu d'un orifice de vidange, renforcé d'une douille en bronze.

La baignoire a été classée monument historique en 1902 et attribuée à l'époque romaine. On disait au début de ce siècle qu'elle avait été découverte dans les ruines des thermes du Castrum (ACV, AMH A 186/7; document A 14212). Cependant, aucun des auteurs qui ont décrit les vestiges d'Yverdon ne cite cette trouvaille. Par ailleurs, la taille de la pierre et ce type de baignoire individuelle, d'allure très «moderne» ne sont pas particulièrement caractéristiques de l'époque romaine; la patine de l'objet ne ressemble guère à celle de la pierre ayant séjourné longtemps dans le sous-sol, mais il faut tenir compte également de sa longue exposition aux intempéries, et des traitements que l'objet a pu subir aux Bains depuis un siècle (bouchardage, polissage, etc.). Nous proposons plutôt d'attribuer cette pièce, qui reste très exceptionnelle, au XVIII<sup>e</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 100/180 760

**R** *Castrum romain – Enceinte.*

Un fragment de l'enceinte du Castrum a été restitué dans un parc public par les soins de la commune d'Yverdon et de l'Association pour la restauration et la sauvegarde du Castrum.

Cet élément prend place entre la tour d'angle NO et la tour intermédiaire du mur N, dans un secteur où le mur d'enceinte avait été totalement détruit et récupéré, probablement au XVIII<sup>e</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle.

Voir: R. KASSER, *Castrum eburodunense – Yverdon*, dans *Archéologie suisse*, 1978, 2, p. 93, fig. 1.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 430/180 800

**L-R** *Avenue des Philosophes N° 11 – Habitations de La Tène et habitations romaines.*

A l'extrémité orientale du *Vicus d'Eburodunum*, un projet de construction a requis en août/septembre 1982 l'exploration d'une vingtaine de mètres carrés, dans un secteur où une séquence La Tène-époque romaine avait déjà été observée. (Voir: R. KASSER, *Yverdon à l'époque de La Tène, nouvelles découvertes*, dans *Ur-Schweiz*, 18.1954, p. 59-62. A. KASSER, *Yverdon, vestiges du début de l'époque romaine découverts en 1955*, dans *Ur-Schweiz*, 19.1955, p. 51-59. M. SITTERDING, *La céramique de l'époque de La Tène à Yverdon, fouilles de 1961*, dans *JbSGUF*, 52.1965, p. 100-111.)

La séquence suivante a été constatée:

- Horizon remontant à l'époque de La Tène finale (2<sup>e</sup> moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.), avec traces d'une palissade de bois et structures d'habitat, représentées par des empierrements en boulets, des supports de sablières de fondation et des foyers à même le sol.
- Niveau d'époque augustéenne remblayant les cabanes de La Tène, établissement de sols consolidés au mortier de chaux; piliers maçonnés (probablement d'un portique).
- Large fossé plus tardif, mais non daté pour l'instant.

L'intérêt de ces investigations est d'avoir mis en évidence l'une des rares séquences d'occupation urbaine dans nos régions qui soit pratiquement continue entre l'époque de La Tène et le début de l'occupation romaine.

Investigations, documentation et rapport: Philippe Curdy, archéologue.

Objets: seront déposés au Musée d'Yverdon.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 400/181 400

**R** *Rue Saint-Roch 15 à 17 – Alignement de pieux.*

Une analyse dendrochronologique complémentaire d'une série de pieux de bois (chêne et sapin) a permis un rattachement chronologique probable des structures dégagées en 1980 (voir: *Chronique des fouilles archéologiques 1980*, dans *RHV*, 1981, p. 184-186).

Citons le rapport du 25 mars 1982 de A. et C. Orcel, du Laboratoire romand de dendrochronologie, intitulé « Complément d'analyse à l'étude dendrochronologique des bois découverts rue Saint-Roch 15-17 à Yverdon »: « L'analyse de cette nouvelle série d'échantillons nous permet de situer la séquence 9100 SR [...] entre les années 78 et 164. Malgré un bon coefficient de synchronisation des calculs statistiques et une position jugée optiquement assez bonne, c'est toutefois avec réserve que nous proposons ces dates. »

Les structures découvertes seraient donc à rattacher à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., en rapport avec l'activité du *Vicus d'Eburodunum*.

Documentation: MHAVD.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 539 700/180 300

**R** *Sources thermales d'Eburodunum.*

En juillet 1982, des travaux de canalisation entrepris à l'Ouest de l'ancien Hôtel des Bains ont recoupé deux murs parallèles espacés de 3 m, fondés sur un pilotage en chêne, en résineux et en bois blanc.

Le caractère de la maçonnerie et la présence de tuiles à rebord dans les niveaux de destruction voisins permettent de les attribuer à l'époque romaine.

Une analyse dendrochronologique du bois a montré que les deux structures sont contemporaines, mais elle n'autorise pas le rattachement à une courbe régionale susceptible de fournir une datation.

Les maçonneries sont les premiers vestiges documentés de l'établissement romain qui avait été localisé sous l'ancien Hôtel des Bains en 1972 (voir: *Chronique archéologique*, dans *JbSGUF*, 62, 1979, p. 155).

Observations et documentation: MHAVD – M. Klausener – D. Weidmann.

Analyses: Laboratoire romand de dendrochronologie. Moudon.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 538 890/181 140

**M** *Rue du Four 25 – Remparts XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, maisons anciennes.*

Des travaux de réfection de la maison du XVIII<sup>e</sup> siècle, classée monument historique à la rue du Four 25, ont été l'occasion de quelques découvertes archéologiques intéressantes pour l'histoire d'Yverdon.

Le piquage de la façade Sud a montré que l'immeuble, construit en 1747 par David-François de Rusillon, prend appui sur un reste de rempart en boulets assisés régulièrement. Cet élément était large de 1,40 m et conservé par endroits sur une hauteur de 2 m environ.

On a retrouvé ainsi les restes d'une maçonnerie irrégulière, établie au XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle sur l'enceinte arasée; il s'agit de la façade de maisons d'habitation érigées après la reconstruction d'une nouvelle enceinte au XVI<sup>e</sup> siècle, à une dizaine de mètres en avant de l'ancienne (fig. 20). Cette situation a déjà été observée à la rue du Milieu (voir: *Chronique archéologique 1980. Yverdon. Porte, tour et pont des Boucheries*, dans *RHV* 1981, p. 187-188, fig. 41). La pose de canalisation à la rue Roger-de-Guimps, en 1982, a confirmé ces tracés.

Dans la cour de la maison rue du Four 25, des tranchées on fait apparaître deux épaisses fondations, correspondant à certains refends de la maison actuelle.

A l'aide des articles publiés par G. Kasser dans le *Journal d'Yverdon* des 30.9, 1.10 et 4.10.1960: «La rue du Four et quelques-uns de ses habitants» et des plans publiés par R. Kasser (*Eburodunum I. Yverdon 1975*), on constate que nous avons affaire aux soubassements et aux murs mitoyens des immeubles médiévaux, du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, qui s'étendaient jusqu'à la rue du Four. Les reconstructions du XVIII<sup>e</sup> siècle ont réemployé une partie de ces éléments.

La fondation rencontrée à l'Est correspond au mitoyen occidental de la maison Morel (1389), Factéry de Champvent (1469) puis Pilichod (1515), comportant à cette époque 4,36 m de façade sur la rue du Four, une loggia à la française, et dont le jardin s'étendait jusqu'au rempart avec une tour. Maison reprise par la Ville de 1591 à 1700, comme logement du diacre. Puis, maison Lambert, démolie à la fin du XIX<sup>e</sup>, pour faire place à la rue Roger-de-Guimps. Il doit en subsister une partie d'escaliers, faisant saillie dans la cour.

On trouvait à l'Ouest l'immeuble Renevier (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) de 13 m de façade. Cette dimension correspond à une division de l'immeuble actuel, passant par la cage d'escalier. La tranchée n'ayant pas sondé ce secteur Ouest de la cour, le mur qui doit s'y trouver n'a pas pu être confirmé. La seconde fondation vue en 1982 est sans doute un refend intérieur.

La tranche suivante d'immeubles appartenait dès 1379 à Pierre de Baulmes. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Louis de Colombier reprend toute la série des immeubles. Dès 1572, Nicolas de Hennezel reconstruit un ensemble de 22 m de façade, ce qui correspond à l'immeuble actuel depuis la fondation orientale trouvée dans la cour.

Ce bâtiment est fortement reconstruit dès 1747 par David-François de Rusillon (bâtiment actuel). Il appartient à Roger de Guimps au XIX<sup>e</sup> siècle.

Observations et documentation: D. Weidmann – MHA VD/Atelier d'archéologie médiévale Moudon.

YVERDON-LES-BAINS – District d'Yverdon – CN 1203 559 140/181 080

**M** *Château – Datation des charpentes.*

Le programme de restauration du Château d'Yverdon a impliqué diverses investigations archéologiques, qui se sont étendues aux charpentes des quatre ailes. Une série d'analyses dendrochronologiques a notamment donné les dates d'abattage des bois de charpente en sapin, révélant que les poutres des ailes Ouest, Sud et Est sont encore celles qui ont été mises en place après les incendies de 1476.

Les dates d'abattage sont les suivantes:

Aile Ouest: 1484; aile Sud: 1494-1495; aile Est: 1503.

Des consolidations des charpentes de ces trois ailes ont été exécutées avec du bois abattu en 1670. Les bois de l'aile Nord n'ont pas pu être datés, mais la technique de construction les rattache au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Investigations: Atelier d'archéologie médiévale, Moudon.

Documentation: Rapports des 12.1. et 22.3.1982, déposés aux MHA VD.

Analyses: Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

YVONNAND – District d'Yverdon – CN 1183 546 300/183 500

**R** *Mordagne – Etablissement romain.*

Les recherches entreprises ces dernières années ont mis en évidence l'importance et l'étendue de cette très grande villa, occupant un emplacement peu courant dans nos régions, à savoir le fond d'une plaine alluviale parfaitement plane.

Le complexe de bâtiments touche au lac de Neuchâtel; il est bordé à l'Est par la Menthue, rivière dont les alluvions ont formé la plaine actuelle.

La maison de maître occupe la partie Nord de l'ensemble, sous le hameau actuel de Mordagne.

Une mise au point des connaissances archéologiques a été publiée récemment à ce sujet (voir: M. COLOMBO, *La villa romaine d'Yvonand – Mordagne et son cadre rural* paru dans *Etudes de Lettres*, Lausanne, 1982.1, p. 85-103).

Depuis plusieurs années, des reconnaissances aériennes sont effectuées en été sur le site, dont la plus grande partie occupe un champ alternativement consacré à la culture du maïs ou à des plantes maraîchères.

En 1979, l'image d'un enclos mesurant 500 m sur 150, avec des constructions rurales alignées, est apparue (voir: *Chronique des fouilles archéologiques 1979*, dans *RHV* 1980, p. 184 et fig. 10).

Les excellentes conditions d'observations de l'été 1982 ont permis de photographier dans les céréales d'un champ voisin le plan très détaillé d'un groupe de bâtiments construits en position axiale sur la partie Sud de l'enclos (photo couleur, face à p. 192).

Nous interprétons cet ensemble comme une villa annexe, de type oblong, à portique de façade méridional, entourée d'un système de cours à portiques.

L'intérêt de cet ensemble est renforcé par la présence, à l'extrémité du même champ, à 80 m environ de la villa, de traces quadrangulaires groupées, dont l'orientation diffère du reste de la villa.

Il s'agit certainement d'un petit *fanum*, sanctuaire gallo-romain de plan carré, entouré de chapelles annexes.

L'existence de cet ensemble était totalement inconnue jusqu'à ce jour.

La trace d'un cours d'eau existant encore au XIX<sup>e</sup> siècle se lit à côté du *fanum*.

Observations et documentation: MHA VD.

#### DIVERS

#### **Br-R-HM-M-AP** *Archéologie aérienne.*

Un bilan de l'emploi de la photographie aérienne en Suisse par les archéologues a été établi, illustré par une série d'exemples pris, pour la plupart, dans des sites vaudois au cours de ces dernières années. L'utilisation de l'observation aérienne est présentée à propos de l'inventaire en cours des sites archéologiques vaudois, et en relation avec l'analyse détaillée du site d'Orbe-Boscéaz.

Voir: F. FRANCILLON et D. WEIDMANN, *Photographie aérienne et archéologie vaudoise*, dans *Archéologie suisse*, 1983.1, p. 2-14.

#### **R** *Canton de Vaud – réseau routier romain.*

Voir: F. MOTTAS, *Les voies romaines en terre vaudoise*, dans *Route et trafic* 5.1982, p. 112-115. F. MOTTAS, *De Claude à Constantin: 265 ans d'histoire routière en terre vaudoise*, dans *Perspectives*, 4.1982, p. 1-4.